

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE

CHAP I : GENERALITE

Section 1 : Définition, concept et évolution de l'emploi

Section 2 : Concepts et définitions sur le chômage

Section 3 : Le sous-emploi

CHAP II : LES DIFFÉRENTES APPROCHES ET DÉBATS AUTOUR DE L'EMPLOI :

Section 1 : Les explications théoriques du chômage

Section 2 : Théorie de la recherche d'emploi (ou Théorie de job search)

Section 3 : Mobilité interne et emploi

Section 4 : Capital humain et emploi 1

PARTIE II : CAS DE L'EMPLOI DES JEUNES A MADAGASCAR

CHAP III : GENERALITE ET SITUATION DE L'EMPLOI MALGACHE

Section 1 : Situation démographique du pays

Section 2 : Situation de l'emploi des jeunes à Madagascar : en difficulté ?

CHAP IV : LES JEUNES MALGACHES SONT MAL PREPARE AU MONDE DU TRAVAIL

Section 1 : Défaillance les du système éducatif à Madagascar

Section 2 : Inadéquation entre formation /éducation et emploi

CHAP V : Les facteurs pouvant influer la situation de l'emploi à Madagascar

Section 1 : Croissance démographique et ses conséquences sur l'emploi

Section 2 : Effet des différentes crises sur l'emploi à Madagascar

Section 3 : Insuffisance de création d'emploi

Section 4 : Conséquence de l'urbanisation sur l'emploi

Section 5 : Autres facteurs obstacles à l'accès à l'emploi des jeunes à Madagascar

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Proportion d'emplois inadéquats par secteur institutionnel en 2012

Tableau 2 : Evolution du chômage et du sous-emploi entre 2010 et 2012

Tableau 3: Répartition des jeunes selon le niveau d'étude par milieu et par sexe

Tableau 4: Taux de chômage selon la situation scolaire

Tableau 5 : croissance démographique et évolution du chômage

Tableau 6 : Contribution des secteurs à la création nette d'emplois 1995-1999

Tableau 7 : Demandeurs d'emploi par principaux obstacles pour trouver un emploi

LISTE DES GRAPHES

Graphe 1 : Répartition de la population selon les groupes d'âge

Graphe2 : Taux d'activité par groupe d'âge

Graphe 3: répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le statut d'emploi et le sexe

Graphe 4 : Niveau d'éducation avec le niveau de chômage dans différentes régions

Graphe 5 : Evolution du taux de chômage entre 1993-2012

Graphe 6. Evolution du taux de croissance démographique annuel entre 1994-2014

Graphe 7 : Evolution du taux de chômage entre 1993-2012

Graphe 8 : Taux d'emploi vulnérable pour la population âgée de 15 ans et plus suite à la crise

Graphe 9 : Evolution de la structure des embauches 1995-1999

Graphe 10 : Projection de la banque mondiale sur le taux de croissance urbaine

LEXIQUE DES MOTS CLES

Le secteur informel : peut être défini comme l'ensemble de toutes les unités de production des ménages qui produisent au moins en partie pour le marché et/ou sans comptabilité écrite ou formelle. Il échappe entièrement ou partiellement aux régulations publiques sans nécessairement une volonté délibérée de s'y soustraire.

Population active : Elle rassemble les individus occupant un emploi et les individus à la recherche d'emploi. D'où elle comprend à la fois les actifs occupés et les chômeurs

Chômage frictionnel : désigne un type de chômage qui découle des délais d'ajustement résultant de la mobilité de la main d'œuvre.

Chômage involontaire : « le chômage est la situation du travailleur qui, pouvant et voulant occuper un emploi soumis à un contrat de travail, se trouve sans travail et dans l'impossibilité, par suite de l'état du marché du travail, d'être occupé dans un tel emploi (Les méthodes d'établissement des statistiques du chômage », in *Études et Documents*, Série C, chômage, n° 7, Genève, BIT (1922 : 26))

Sous-emploi : Statut d'une personne ayant un emploi par s'avère insuffisant/insatisfaisant par rapport à des normes déterminées ou à un autre emploi possible, compte tenue de la qualification professionnelle de l'intéressé.

Informalité : ensemble d'activités issues des initiatives lucratives ne figurant pas sur le registre administratif légal.

Sous emploi invisible qui reflète une mauvaise répartition des ressources en main d'oeuvre ou un déséquilibre entre la main d'oeuvre et les autres facteurs de production et qui se traduit par un faible revenu, une faible productivité et une sous utilisation des compétences. Désormais, (Cf l'article de P. Bollé « Du nouveau pour les statistiques du travail », Revue Internationale du Travail, vol 138, 1999, n°1)

Taux d'activité : c'est le rapport : « population active/population d'âge actif

Population inactive : une catégorie résiduelle formée des personnes qui ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Elle englobe toutes les personnes qui, en raison d'un handicap physique, ne sont pas en mesure de travailler et toutes celles qui, pour des raisons de

convenance personnelle, par exemple les études, les responsabilités familiales ou un âge avancé, ne désirent pas travailler.



ACRONYMES

BIT : Bureau International du Travail

DSM Direction des Statistiques des Ménages

ENEMPSI Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel

ENEMPSI : Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel

EPM Enquête Permanente auprès des Ménages

ETVA : Enquête sur la Transition des jeunes vers la Vie Active

INSTAT : Institut National de la Statistique

IRD Institut de la Recherche pour le Développement

INTRODUCTION

Madagascar est un pays à faibles revenus faisant partie des pays les plus pauvres du monde. La structure du marché du travail y est typique des pays à faibles revenus. La majorité constituée des individus travaillent à leur propre compte et exercent des emplois précaires et vulnérables. Alors que la population ne cesse de s'accroître, une masse de jeunes vient compléter cette première. La jeunesse est une période cruciale de la vie où les jeunes commencent à réaliser leurs aspirations, en supposant leur indépendance économique et la possibilité pour eux de trouver une place dans la société. La situation des jeunes sur le marché du travail, tant en ce qui concerne leurs difficultés d'accès à l'emploi que la nature même de cet emploi, souvent précaire, est préoccupante. La crise mondiale de l'emploi n'épargne pas ces jeunes, elle se caractérise par une hausse du chômage, baisse de la qualité des emplois pour ceux qui trouvent du travail, accroissement des inégalités du marché du travail entre les différents groupes de jeunes, transition de l'école vers la vie active de plus en plus longue et précaire et éloignement du marché du travail. De ce fait, le défi du problème de l'emploi reste encore à considérer jusqu'à maintenant à Madagascar comme tout pays en voie de développement.

En effet, le marché du travail n'est pas parfaitement concurrentiel, et présente des imperfections de divers ordres ; entre autres, on peut mentionner le comportement non optimal des opérateurs surtout dans le secteur informel, la mobilité géographique imparfaite de la main d'œuvre, la forte mobilité intergénérationnelle de l'emploi, le faible niveau de développement de la formation professionnelle, le manque de fluidité de la circulation des informations et l'insuffisance des structures de coordination des offres et demandes d'emplois. Ce marché est caractérisé par l'importance particulière de l'afflux de l'offre de travail, la mauvaise qualité de celle-ci, la faible productivité, les déséquilibres des structures de l'emploi, la faible incidence du travail décent, la faiblesse de l'emploi salarié et la prédominance du secteur informel. L'afflux important de l'offre de travail affecte de manière structurelle le marché du travail à Madagascar. L'insuffisance d'absorption effective par rapport au taux d'activité de la population en âge légal de travailler (85%) s'explique par l'insuffisance de capacité de mobilité de la main-d'œuvre. Cependant, les emplois sont fortement concentrés dans les branches à faible valeur ajoutée et à faible productivité.

Madagascar se caractérise par un chômage relativement faible (3.8 %), mais surtout par un taux de sous-emploi très élevé du fait de l'inadéquation de l'emploi (42.2%) ou de la durée du travail (25%). Il en résulte que plus de 70% de la population active sont soit au chômage, soit en situation de sous-emploi en (2011). L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (enempsi2012) a démontré l'existence d'un sous-emploi généralisé à Madagascar. Plus de 80% des travailleurs sont en situation d'emploi inadéquat

c'est-à-dire que ces personnes travaillent contre leur gré dans des conditions qui ne lui permettent pas d'optimiser la productivité de leur travail suite à des contraintes autres que la durée effective du travail. Les chômeurs se recrutent principalement chez les jeunes, puisque 75,3% ont moins de 30 ans¹.

La population active malgache ne cesse de s'accroître à un rythme soutenu. Comme la majorité des pays pauvres, les jeunes malgaches ont de la difficulté à s'insérer dans le marché de travail. Qu'est qui empêche les jeunes à s'insérer dans le marché de travail ou d'avoir une situation d'emploi adéquat? En effet, le travail est un facteur de production important dans les pays en développement et l'avenir des futures générations dépend de la situation des jeunes actuelles. C'est qui explique notre intérêt à mener une étude sur la situation de l'emploi des jeunes malgaches pour tirer expérience à la future génération. De plus, le facteur travail, source de revenus pour la grande majorité des pauvres, est abondant et prédomine dans l'économie. Et compte tenu de l'importance de la jeunesse au sein de la population, la promotion de l'emploi des jeunes devrait constituer une préoccupation majeure. Il s'agit donc d'un domaine qui doit être érigé en objectif principal de notre étude. On peut avancer quelques hypothèses que plusieurs domaines sont en lien avec cette situation d'emploi des jeunes malgaches à savoir la situation démographique, l'éducation, qualification ces jeunes, la crise de l'emploi à l'échelle nationale et mondiale, la mobilité géographique...On admettra ainsi l'hypothèse qu'en plus de la vulnérabilité des jeunes face au marché du travail, les conditions même du marché ne leurs sont pas favorables.

On sait très bien que comme la plupart des pays africains, le problème de l'emploi est l'une des préoccupations incessantes et restera un défi majeur jusqu'à maintenant pour atteindre le développement. Or La réussite de toute politique de développement économique et sociale nécessite une meilleure connaissance de la situation du marché du travail. Cette présente étude a alors pour but de comprendre les difficultés de l'emploi rencontrées par la jeune population malgache et ses insertions dans le marché du travail.

Plusieurs auteurs ont déjà travailler sur le thème à savoir Filmer DEO, Louis FOX, Karen BROOKS, Aparajita GOYL, Taye MENGISTAE, Patrick PREMAND, Dena RINGOLD et Sharma SIDDHART dans « L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne », coll. Forum pour le développement de l'Afrique, 2009, 284p. Ces auteurs ont traité les attentes de la jeunesse africaine et les réalités des marchés du travail et des mesures que les gouvernements devraient prendre pour y remédier. D'après leurs étude, au cours de la prochaine décennie, environ 11 millions de jeunes Africains arriveront chaque année sur le marché du travail. De ce fait, le problème d'emploi des jeunes actuellement peut encore s'aggraver. Selon ses auteurs, le défi de l'emploi de ces jeunes peut être résolu par exemple en multipliant les offres de formation. Leurs objectifs consistent à ce que les jeunes travailleurs puissent gagner un revenu décent, indépendamment de

¹L'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (enempsi2012)

leur type d'activité. La jeunesse doit pouvoir s'appuyer sur des compétences solides son *capital humain* à apporter à son travail. Les agriculteurs, les entrepreneurs et les investisseurs ont besoin d'un environnement propice pour créer davantage de débouchés productifs. Les pouvoirs publics doivent s'atteler au problème de la qualité de l'enseignement de base et démanteler les obstacles à l'essor de l'agriculture, des entreprises individuelles et de l'activité manufacturière. A ce qui nous concerne, on prendra le cas de Madagascar en essayant d'expliquer les problèmes d'emploi des jeunes à Madagascar. Pour ce faire, on va essayer de déterminer les différents facteurs conditionnant l'accès à l'emploi et d'étudier les liens entre ces facteurs et l'emploi afin de répondre à la problématique. Sans rentrer dans une démarche comparative entre pays, on se contentera de signaler quelques spécificités concernant les problèmes rencontrés par les jeunes malgaches. On procèdera alors à une analyse bibliographique et une analyse descriptive en expliquant, en analysant et en commentant des tableaux et des graphes. Ainsi, notre plan va comporter deux grandes parties : premièrement, on abordera une approche théorique concernant le thème et deuxièmement une synthèse sera faite pour le cas de Madagascar afin de vérifier les approches théoriques à partir des données disponible au près de l'INSTAT (EPM, ENEMPSI, ETVA).

PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE

CHAP I : GENERALITE

Section 1 : Définition, concept et évolution de l'emploi

1. Définitions de l'emploi

-L'emploi² est défini comme « la combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et services socialement valorisés ». L'étude des normes, des règles, et des institutions est donc au cœur de l'analyse de l'emploi.

-L'emploi est défini également comme « des activités génératrices de revenus réels ou imputés sous forme monétaire, ou en nature, formels ou informels »³. Il reflète l'identité, le statut et la confiance en soi en contribuant à la satisfaction globale⁴. Les emplois peuvent également contribuer à la cohésion sociale du fait qu'ils émettent des relations entre les individus à travers des réseaux. La répartition des emplois dans la société ainsi que les perceptions sur ceux qui décrochent des opportunités peuvent façonner les attentes et les aspirations de la population pour l'avenir, le sentiment d'appartenance à la société et la perception de l'équité.

D'après ces définitions, la reconnaissance sociale découle de l'occupation professionnelle. L'emploi exprime ainsi l'un des principaux agents de valorisation sociale. De ce fait, les conséquences psychologiques de l'inactivité professionnelle cultivent un profond sentiment d'échec chez les chômeurs⁵.

2. Historique et concept sur l'emploi

L'utilisation fréquente du concept d'emploi par les économistes apparaît après la crise économique de 1929. Cela a été marqué par l'apparition de l'ouvrage « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » publié en 1936 par John Maynard Keynes. La période entre deux guerre est en effet caractérisé par une profondément changement des sociétés occidentales. Les relations de travail, contrairement à la situation du XIX siècle, sont des moins en moins individualisées. En effet, l'Etat, par la mise en place

² Alain Bétoine, Antoine Cazorla, Christine Dolio et Anne Mary Dral, « Dictionnaire des sciences économiques », Armand Colin, p166

³Source : Banque mondiale 2012

⁴ Sachant que tous les emplois ne permettent pas d'atteindre ces dimensions de bien-être : le type d'emploi, les conditions de travail, le contrat, les avantages et la sécurité du travail sont autant d'éléments importants

⁵.(Balazs et Mathey, 1975; Castel, 1995: 14)

progressive d'un droit du travail et de protection sociale, les syndicats confèrent aux rapports de travail une dimension de plus en plus collective et organisée. Ainsi, on aboutit à un compromis entre un État plus interventionniste, les syndicats et la grande entreprise appliquant la rationalisation du travail. C'est l'ébauche de la « régulation sociale à trois »⁶, conceptualisée notamment par les tenants de la théorie des conventions et de l'école de la régulation.

3. Politique de l'emploi

a. Notion de politique de l'emploi

La notion de politique de l'emploi⁷ est utilisée avec deux significations différentes. Au sens large, elle désigne l'ensemble des interventions publiques visant à agir sur le niveau ou sur la qualité de l'emploi⁸. On pourrait alors parler de « politique pour l'emploi ». Au sens strict, la politique de l'emploi réunit l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour corriger les déséquilibres observés sur les marchés du travail ou en réduire le coût social. Les politiques de l'emploi (keynésiennes ou libérales) sont généralement axées sur la lutte contre le chômage.

b. Objectifs et instruments d'une politique pour l'emploi

Dans le quart de siècle suivant la Seconde guerre mondiale, un mode spécifique de régulation de l'emploi est mis en place. La détermination du volume global de l'emploi relève d'une politique macroéconomique, d'inspiration keynésienne, qui vise à régler le niveau d'activité à proximité du plein emploi.

- Les modalités de la relation d'emploi sont déterminées par la législation du travail qui, pour l'essentiel, est d'ordre public, conçue comme un ensemble de normes protectrices des salariés. La négociation collective ne peut qu'améliorer ces droits.

- Dans ce cadre, les politiques de l'emploi, au sens étroit, sont d'abord des actions sur l'offre de main-d'œuvre, afin de réduire les pénuries quantitatives et qualitatives. Elles s'enrichissent ensuite de politiques de conversion, liées aux restructurations industrielles (mobilité professionnelle et géographique), complétées par une indemnisation de la privation d'emploi (assurance-chômage, préretraites).

- Enfin, le système de protection sociale assure un ensemble de garanties de revenu. Leur développement est analysé à la fois comme signe de progrès social et comme contribution à la croissance économique (stabilisation de la demande solvable).

⁶Ingrid Liebeskind Sauthier, « *Histoire de la définition du chômage* », Courrier des statistiques n° 127, mai-août 2009

⁷Jacques Freyssinet, « *Quelques enseignements de l'expérience* », Revue Projet 2004/1 (n° 278), p. 53-59. DOI 10.3917/pro.278.0053

⁸Tous les instruments de la politique économique et sociale peuvent être mobilisés à cette fin

Section 2 : Conceptset définitions sur le chômage

L'ampleur sans précédent de la crise de l'emploi des jeunes a incité le Conseil d'administration du Bureau international du Travail au cours de la session de mars 2011, à inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la 101e session de la Conférence internationale du Travail en vue d'une discussion générale. Dans les pays gravement touchés par la crise financière mondiale, le chômage des jeunes a atteint des proportions importantes. L'existence de quatre jeunes sur dix au chômage constitue une catastrophe économique et sociale⁹. Au cours des deux dernières décennies, le chômage des jeunes est resté en moyenne trois fois plus élevé que celui des adultes. Selon R.Salais (L'invention du chômage 1982), le chômage n'est pas une catégorie immuable mais un phénomène historique, daté et qui évolue au gré des présentations du travail et du non travail.

1. Définitions du chômage

a. Définition globale

D'une manière générale, le chômage désigne la situation des individus sans emploi et à la recherche d'emploi. Les chômeurs constituent un sous-ensemble de la population active. Ainsi, l'offre de travail sur le marché du travail est supérieure à celui de la demande de travail. On assiste alors à un déséquilibre sur le marché du travail.

b. Le chômage selon le BIT

Selon la recommandation du BIT du 1982, la définition du chômage est basée sur trois critères. On dit que les personnes sont dites chômeurs si pendant la période de référence, ils sont ¹⁰« sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un travail¹¹ ».

⁹Bureau international du Travail, « La crise de l'emploi des jeunes: Il est temps d'agir », Rapport V -Conférence internationale du Travail, 101e session, Genève, 2012.

¹⁰ Alain Bétoine, Antoine Cazorla, Christine Dolio et Anne Mary Dral, « *Dictionnaire des sciences économique* », Armand Colin, 2001, p49.

¹¹C'est-à-dire ceux qui ont pris des dispositions spécifiques au cours d'une période de référence spécifiée pour rechercher un emploi

2. Le Chômage classique

Dans la théorie de déséquilibre (prix étant considéré comme rigide) développée par E. Malinvaud dans Réexamen de la théorie de chômage, 1980), le chômage classique correspond au cas où les acheteurs (ménages) sont rationnés sur le marché des biens et les vendeurs (salariés) sur le marché de travail. Dans ce cas de figure, le prix étant trop bas, les entreprises ne jugent pas rentable de créer des emplois pour satisfaire toute la demande de biens qui leur est adressée. La demande de travail des entreprises est alors insuffisante et il y a chômage. Ce chômage est donc lié à une insuffisance rentabilité de l'appareil productif.

3. Les différentes formes de chômagess

Il existe deux formes de chômage : le chômage conjoncturel et chômage structurel

a. Chômage conjoncturel :

Cette forme de chômage se présente par le ralentissement (temporaire) de l'activité économique et / ou des fluctuations de la demande dans un secteur d'activité. On assiste là à une diminution de la production des entreprises ou à un licenciement afin d'éviter les sureffectifs. Ce chômage baisse dès que l'activité économique reprend.

b. Chômage structurel

Le chômage structurel exprime un déséquilibre profond et durable du marché du travail. Cela résulte des changements de structures économiques, sociales, démographiques et institutionnelles (localisation des emplois, déclin de certains secteurs d'activité, progrès technique...). On parle ainsi sur l'inadéquation entre la structure de la demande et la structure de l'offre de travail.

4. Autres causes de l'existence du chômage

On distingue les déterminants possibles du chômage : loi d'Okun et le progrès technique

a. La loi d'Okun

La loi d'Okun¹² étudie la relation macroéconomique entre le taux du chômage et le rythme de la croissance économique. Selon cet auteur, la baisse du taux de croissance de l'économie entraîne une augmentation du

¹²A. Okun (1928-1980) : un économiste américain d'obédience keynésienne, un président du conseil économique de Kennedy

taux du chômage et inversement la hausse de ce taux s'associe à une diminution du taux de chômage. Le taux de croissance peut alors entraîner une création ou suppression d'emploi (chômage). D'où, on peut dire que cette loi est liée à un chômage conjoncturel¹³.

b. Le progrès technique

On parle ici d'un chômage technologique. Il s'agit d'un chômage causé par l'introduction de nouvelles machines ou de nouvelles méthodes de production dans le processus productif. Le chômage technologique peut entraîner un chômage structurel dans le cas où les nouvelles méthodes de production ne conduisent pas à des baisses de prix et des mesures de qualification ne sont pas prises pour recycler les travailleurs.

Autour du noyau du chômeur, il existe des personnes qui ne remplissent pas les conditions pour être dans la classe des chômeurs. Elles regroupent le « halo du chômage »¹⁴.

Section 3 : Le sous-emploi

1. Définition

« Le sous-emploi existe lorsque l'emploi d'une personne est insuffisant par rapport à des normes déterminées ou à un autre emploi possible, compte tenu de la qualification professionnelle (formation ou expérience de travail) de l'intéressé ».

2. Les types de sous-emploi

Dans un premier temps, suite à la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail de 1982, le BIT distingue deux types de sous-emploi : le sous-emploi visible, seul susceptible d'être mesurer par des enquêtes et le sous-emploi invisible, dont les symptômes caractéristiques sont la faible revenue, la sous-utilisation des compétences ou la faible productivité.

¹³ Ralentissement (temporaire) de l'activité économique et / ou des fluctuations de la demande dans un secteur d'activité.

¹⁴ Le « halo » du chômage regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent l'enquête

a. Sous-emploi visible

Les personnes en état de sous-emploi visible travaillent involontairement que la durée normale du travail dans leur activité et sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponible pour un tel travail, durant la période de référence. Le sous emploi visible qui reflète une insuffisance du volume d'emploi.

b. Sous-emploi invisible

Le sous emploi invisible reflète une mauvaise répartition des ressources en main d'œuvre ou un déséquilibre entre la main d'œuvre et les autres facteurs de production et qui se traduit par un faible revenu, une faible productivité et une sous utilisation des compétences.

Désormais, suite à la résolution adoptée par la 16^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (1998)¹⁵, on classe le sous-emploi comme suit :

a. Le sous emploi lié à la durée du travail :

On parle de ce type de sous-emploi quand « la durée du travail d'une personne employée est insuffisant par rapport à une autre situation d'emploi possible que cette personne est disposée à occuper et disponible pour le faire ».

b. Les situations d'emploi inadéquat

Ces situations renvoient à une notion plus large du sous emploi invisible et qui recouvrent trois catégories de situations :

- La personne occupe un emploi pour lequel elle est surqualifiée ou qui ne correspond pas à sa qualification,
- L'emploi occupé n'est pas suffisamment rémunérateur sans que cela soit imputable à un horaire réduit,
- La personne cherche à faire moins d'heures de travail. D'une manière plus générale, les notions de sous emploi ou d'inadéquation de l'emploi font référence à l'insuffisance des revenus que procure le travail.

On est ainsi ramené aux problèmes de mesure des revenus liés à l'emploi et de la mesure de la pauvreté.

¹⁵Article de P. Bollé, « *Du nouveau pour les statistiques du travail* », Revue Internationale du Travail, vol 138, 1999, n°1)

c. Sous-emploi et question d'insatisfaction

Selon Clark et Freeman, les travailleurs qui ne sont pas satisfaits de leur emploi ont plus de chances de quitter leur emploi. (Clark, 2001 ; Freeman, 1978). Ils ont démontré la corrélation entre la satisfaction déclarée et la satisfaction ressentie (que nous ne pouvons pas mesurer directement). Cependant, les conséquences physiques et comportementales, toutes deux observables, sont une première approximation. D'où on procède à une analyse de la satisfaction pour mieux comprendre la situation de l'emploi à Madagascar¹⁶.

Ainsi, on demande à un échantillonnage représentatif de la population d'indiquer ce qui correspond le mieux à sa situation. La réponse peut aller de très heureux/satisfait de sa vie à très malheureux/insatisfait. Selon Layard, les résultats semblent fiables en ce que les individus qui s'auto déclarent très heureux et très satisfaits sont également considérés comme tels par leurs parents et amis, réagissent mieux au stress, se rappelleront sans doute plus volontiers les événements positifs, souriront davantage, vivront plus longtemps et risqueront moins de souffrir de dépression ou de perdre leur emploi (Layard, 2005).

d. Les différentes théories sur l'emploi

Des différentes théories ont été élaborées par divers auteurs pour tenter d'expliquer les causes pouvant être à l'origine des déséquilibres sur le marché du travail en dehors des définitions relevant du champ d'application de la statistique.

La notion de sous-emploi est utilisé dans un sens différent chez les keynésiens. Ils parlent explique en terme de d'équilibre de sous-emploi. Selon cette théorie, le principe de la demande effective¹⁷ conduit les entreprises à anticiper à une demande et à réaliser la production correspondant. L'économie est en situation d'équilibre mais cette production nécessite un volume d'emploi qui ne correspond pas forcément à la population active disponible.

Pour certains auteurs, le sous-emploi cherche à quantifier les personnes qui sont contraintes de travailler à horaires réduits ou d'occuper un poste de moindre qualification ou dans une unité économique moins productive pour ne pas être au chômage. Généralement, ces personnes perçoivent de ce fait un revenu inférieur à celui qu'elles pourraient normalement obtenir (Borgenet Coll., 1988; Hecker, 1992). Les

¹⁶? Lucie Davoine (2007) L'économie du bonheur peut-elle renouveler l'économie du bien-être ?

¹⁷Demande effective : demande de bien de consommation et de bien de production anticipée par les producteurs. Cette demande anticipée qui détermine l'offre des producteurs.

travailleurs à temps partiel peuvent se trouver dans cette situation s'ils sont désireux et capables d'effectuer un plus grand nombre d'heures de travail.

Pour Hsieh, l'approche de sous-emploi peut être liée également à la théorie dite du «surplus de main d'œuvre», selon laquelle il est possible de supprimer des postes de travail sans nuire à la production, et cela en améliorant l'organisation et les méthodes de production (Hsieh, 1952 ; BIT 1957).

e. Mesure du sous-emploi

La mesure du chômage suppose une définition qui ne peut être que conventionnelle. Le BIT s'est préoccupé dès 1925 d'émettre des recommandations en matière de statistiques du chômage. De nouvelles règles méthodologiques ont été adoptées en 1982. A Madagascar, sur cette base, on mesure le chômage en sens du BIT notamment à l'occasion de l'enquête annuelle sur l'emploi réalisé par l'INSTAT.

CHAP II : LES DIFFÉRENTES APPROCHES ET DÉBATS AUTOUR DE L'EMPLOI :

Section 1 : Les explications théoriques du chômage

Un des principaux points de rupture entre les courants théoriques concerne le chômage. Les économistes qui défendent l'auto-régularité du marché pensent que le chômage est volontaire, alors que ceux qui n'y croient par à cette auto-régularité affirment que le chômage est involontaire.

1. Approche selon la Théorie néoclassique

Selon les néoclassiques, les travailleurs s'échangent sur un marché comme n'importe quel bien ou service d'où le marché du travail. L'une des causes principales de l'explosion du chômage se révèle être la croissance rapide des coûts du travail selon cette théorie¹⁸ [...] En effet, pour un grand nombre d'économistes néoclassiques, le travail est une marchandise comme les autres. Ainsi, le marché sur lequel il s'échange présente les mêmes caractéristiques qu'un marché de biens et services. L'offre de travail est croissante du salaire réel, la demande de travail décroissante du salaire réel. Dans cette optique, le chômage est le plus souvent dû à un coût du travail trop élevé, ce qui incite les entreprises à remplacer les hommes par des machines lorsque cela est possible (elles substituent du capital au travail). Plus globalement, selon les néoclassiques, le chômage résulte des rigidités du marché du travail, qui regroupent toutes les réglementations mises en place par les pouvoirs publics qui empêchent la libre variation des salaires (comme le salaire minimum par exemple).

2. Approche keynésien du chômage

Le courant keynésien regroupe les économistes dont la pensée s'inscrit dans le prolongement de John Maynard KEYNES. . En effet, Keynes, un disciple de l'ancien économiste néoclassique d'Alfred Marshall, se rend compte au cours de défilé des chômeurs à Chicago durant les années 1930 que le fait de dire que le chômage est volontaire (la théorie néoclassique) était contraire à cette réalité. Ainsi, il explique que le chômage est volontaire dans son ouvrage Théorie générale de l'emploi. Ainsi, la vision du chômage s'éloigne sensiblement de celle proposée par les néoclassiques. Ce courant met l'accent sur l'importance de

¹⁸Gary BECKER a illustré ce concept dans « *Eurochômage : le poids des politiques* », le Monde, 28 mars 1996. La réglementation sur les licenciements, les jours fériés et les congés payés élèvent (encore) le coût du travail en Europe bien au-dessus du niveau déjà excessif qu'il atteint compte tenu des taux élevés d'imposition. [...] Lorsque le travail est cher et les licenciements difficiles, les entreprises sont réticentes à remplacer des travailleurs qui quittent l'entreprise, ou encore à accroître le niveau des emplois lorsque l'économie redémarre

la demande effective¹⁹. Pour Keynes, le chômage résulte essentiellement d'une insuffisance de demande effective dans l'économie. Cette demande trop faible engendre une faible production de la part des entreprises (qui doivent satisfaire un nombre de consommateurs) qui, de fait, embauchent peu. Les keynésiens sont donc, à l'inverse des néoclassiques, favorables à une augmentation des salaires : ils envisagent le salaire avant tout comme un revenu pour le consommateur, et non comme un coût pour l'entreprise. Les «rigidités» du marché du travail comme est la cause première du chômage structurel.

3. Le chômage selon les Nouveaux keynésiens

Stiglitz²⁰ explique l'existence de chômage involontaire dans le coût de rotation de main d'œuvre. En effet, les contraintes des entreprises, selon cet économiste, au cours de l'embauche d'un salarié sont les suivants : coûts de formation, coûts d'adaptation, coût d'embauche (ex bureau recrutement). Les entreprises préfèrent procéder à une rémunération élevée des salariés pour les en sa possession au dessus du salaire du marché au lieu d'embaucher un nouvel qui soit moins d'expérience et engendre ces coûts de rotation. Cela dans le but de fidéliser à ses salariés. L'offre de travail excède ainsi la demande de travail d'où le chômage devient involontaire car elle était conditionnée par la prise de décision des entreprises.

Azariadis²¹ tente d'expliquer l'existence d'un chômage involontaire en développant la « théorie des contrats implicites ». Il cherche à évoquer la rigidité des salaires. Cette rigidité ne provient ni des syndicats ni du refus des salariés à travailler en dessous d'un certain niveau de salaire. Elle provient d'un accord tacite entre les employeurs et les employés dont le but de limiter l'incertitude du marché du travail. Les salariés craignent que leur salaire ne subisse des aléas de la conjoncture et ils souhaitent de leurs employeurs qu'ils jouent un rôle d'assurance. Si les entreprises garantissent des salaires stables, les employés acceptent un salaire réel en moyen inférieur à celui qui résulte des seules forces du marché. Quand le salaire est rigide et différent du salaire d'équilibre, l'économie se trouve dans une situation sous-optimale et le chômage devient possible.

¹⁹ La théorie de la demande effective, qui est le terme désignant l'ensemble de la demande adressée à la production pris globalement, a été totalement négligée pendant plus de cent ans. (...) John Maynard KEYNES, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936.

²⁰ Marc Montoussé, Nouvelle théorie économique, Clé de lecture, coll. Thème et débat économique, p 122

²¹ Marc Montoussé, Nouvelle théorie économique, Clé de lecture, coll. Thème et débat économique, p 121

Section 2 : Théorie de la recherche d'emploi (ou Théorie de job search)

G.Stigler, dans la théorie de la recherche d'emploi développée, explique l'existence de « chômage frictionnel » sur le marché de travail en introduisant dans son analyse les conséquences de l'imperfection de l'information sur le marché de travail. On aura deux sous-parties :

1. Chômage et durée optimale de prospection

Les principales hypothèses concernant la durée de prospection sont les suivants :

-en générale, l'information sur le marché est imparfaite. Ainsi, les salariés ne connaissent jamais tous les emplois disponibles et autres éléments de rémunération qui les accompagne. Les individus en quête de travail sont opportunistes c'est-à-dire qu'il est peu probable que le « premier emploi offert sur le marché lui convient en ignorant l'offre d'emploi qui y suivra. On peut en tirer également que c'est l'une des sources du sous-emploi au niveau du marché du travail.

- Plus le temps de prospection sur le marché ne sera long, plus le salaire que le travailleur peut espérer obtenir est élevé.

-Les personnes sans emploi ont plus de possibilité de collecter une plus grande information par aux personnes qui possèdent déjà de l'emploi mais cherchant une condition de travail meilleur (supposé comme les individus en situation de sous-emploi).

On assimile ainsi d'après ces hypothèses les problèmes rencontrés par les individus sur le marché de travail. Certains sont dans des conditions qui ne leurs sont favorables et cherche d'autre travail et certains sont des chômeurs. Le problème se pose sur l'imperfection du marché en termes d'information nécessaire pour un emploi.

2. Chômage et salaire de réservation

Le comportement observé chez les chômeurs est ici inhabituelle par rapport à la description du processus de prospection. Les chômeurs, pour décider à une acceptation d'offre d'emploi se réfèrent en général à un « niveau minimal de rémunération » mais non à une durée optimale de prospection. On assiste là donc à une décision des individus à une référence minimum pour la prise de décision au lieu de prendre le premier emploi rencontré sur le marché. Le salaire de réservation est le concept qui permet d'expliquer ce

phénomène : c'est le niveau de salaire pour lequel le travailleur obtient le même niveau de satisfaction. Si le salaire dépasse proposé, ces personnes acceptent l'offre d'emploi.

Ainsi, trois éléments semblent déterminer le niveau de ce salaire de réservation : la perception que les travailleurs ont sur les niveaux de salaire de l'ensemble des salaires sur le marché, le temps nécessaire pour trouver un salaire pour trouver un salaire d'embauche de réservation et le coût de prospection. Ces éléments peuvent représenter les limites de ce concept de salaire de réservation.

Section 3 : Mobilité interne et emploi

Les jeunes actifs sont en générale les individus les plus mobiles (Long, 1988 ; Pailhé et Solaz, 2001). la mobilité spatiale peut être considérée, chez les jeunes, comme une stratégie d'insertion au niveau du marché (Drapier, 2001). Les jeunes, en changeant d'espace, peuvent en effet améliorer la qualité de leur emploi, voire tout simplement accéder à l'emploi, et ils le font d'autant plus que les contraintes de mobilité sont moins fortes pour eux (Perret et Roux, 2004)²². Les jeunes se mobilisent ainsi afin d'acquérir un emploi meilleur ou à la conquête tout simplement d'un emploi. On va expliquer ce phénomène par deux approches.

1. Le Dualisme de Lewis et Todaro

Selon les théoriciens de développement, il existe deux types de secteur : le secteur traditionnel et le secteur urbain. Le premier secteur est caractérisé par des mains d'œuvres abondants et avec une rémunération faible. Le second est caractérisé par une faible main d'œuvre et un salaire assez élevé. Les mains d'œuvres abondantes vont alors se transférer vers ce deuxième secteur pour avoir un salaire plus élevé. Le secteur moderne se présente ainsi comme un secteur qui absorbe le surplus de main-d'œuvre dans un pays. Cette approche « dualiste » s'inscrit dans le prolongement des travaux de Lewis²³(1954) et de Harris-Todaro⁵(1970) ; une approche basée sur un modèle de marché du travail dual, où le secteur informel est considéré comme une composante résiduelle du marché n'entretenant pas de lien avec l'économie formelle ; c'est une économie de subsistance qui n'existe que parce que l'économie formelle est incapable d'offrir des emplois en nombre suffisant. Sachant que l'économie formelle la production se fait par des capitaux (humain, matériel, financier) très fort et à grande échelle, alors que la plupart des entreprises n'adoptent pas

²²Philippe Lemistre et Marie-Benoît Magrini, « Mobilité géographique des jeunes : du système éducatif à l'emploi », *Formation emploi* [En ligne], 110 | 2010, mis en ligne le 10 juillet 2012, consulté le 04 janvier 2014. URL : <http://formationemploi.revues.org/3051>

²³Philippe Hugon, « *Economie du développement* », Paris, Dalloz, 1989

ces stratégies de production d'où sa « production est effectuée à petite échelle, le capital avancé est faible ».²⁴

En effet, dans la logique des modèles de migrations, le secteur moderne reçoit sa main d'œuvre via le processus migratoire. Les personnes concernées émigrent tant que les revenues espérées urbaines dépassent les revenues rurales. Selon le modèle dualiste, les mains d'œuvre seront absorbées par le secteur moderne. Cependant, les questions se posent : dans quelle condition ? Jusqu'où il peut l'absorber ? Ainsi, cela dépend ainsi de la probabilité de trouver de l'emploi dans ce secteur.²⁵ Il est à remarquer que cette mobilité favorise l'apparition du secteur informel où la qualification est faible et la revenue moindre. De plus, Cela favorise l'apparition du sous-emploi et du chômage dans les pays en voie de développement (Cogneau, Razafindrakoto et Roubaud 199 cas de Cameroun).

2. Modèle de Fields

Fields (1975) présente une formule plus globale du processus de recherche d'emploi, et son modèle modifié donne un taux d'emploi à l'équilibre plus faible que celui du modèle original d'Harris-Todaro (1970). En effet, il incorpore la formule globale de recherche d'emploi dans le modèle d'Harris-Todaro et en détermine les effets sur le taux de chômage à l'équilibre. Cet auteur fait la combinaison du modèle de migration d'Harris-Todaro en introduisant un secteur intermédiaire marqué par la facilité d'entrée et l'absence de relations stables employeurs-employés (Stiglitz, 1974 ; Lucas, 1997). Ce secteur, proposé dans le modèle de Fields, est considéré comme se rapprochant fortement du secteur informel décrit par la mission du Bureau international du travail (BIT) pour l'emploi en 1972. Dans ce modèle, l'existence d'opportunités de revenus dans le secteur informel représente une nouvelle option pour les migrants ruraux. Ainsi, ils peuvent non seulement choisir de rester dans l'agriculture et d'être employés dans le secteur formel ou être au chômage dans les villes, mais aussi opter pour être dans le secteur informel tout en cherchant un meilleur emploi, formel. On assiste à une mobilisation des travailleurs.

Il est vrai que la promotion de la mobilité des travailleurs a de nouveau été avancée comme un enjeu majeur pour le fonctionnement du marché du travail. Les analyses du chômage ne manquent pas également d'exposer qu'une plus grande mobilité des travailleurs peuvent favoriser le chômage et les emplois précaires compte tenue des conditions du marché du travail qui accueille ces travailleurs (Freyssinet, 2004)²⁶. En effet, la mobilité interne des travailleurs constitue un renforcement du marché du travail mais représente

²⁴ HUGON.F « Economie du tiers monde » Edition l'Harmattan, 1996, P.112

²⁵ Philippe Barthelemy, « Le secteur informel dans le pays en voie de développement : une revue de littérature », Revue région et développement N°7-1998

²⁶Philippe Lemistre et Marie-Benoît Magrini, « Mobilité géographique des jeunes : du système éducatif à l'emploi », *Formation emploi*, 110 | 2010, 63-78.

également un facteur probable d'engendrer le chômage et le sous-emploi en tenant compte la qualification et le niveau d'instruction des travailleurs qui se mobilisent pour rechercher un emploi. Ainsi, l'intensité de la mobilité des travailleurs et les caractéristiques du marché de travail conditionnent l'accès à un emploi. D'ailleurs, on peut assimiler l'urbanisation et l'exode rural comme deux situations particulières de cette mobilité interne des travailleurs. Il est à noter que ce sont les jeunes actifs qui sont en général les individus les plus mobiles (Long, 1988 ; Pailhé et Solaz, 2001).

Section 4 : Capital humain et emploi

Dans cette partie, on essayer d'émettre un lien entre capital humain et emploi en montrant que le capital humain s'avère un déterminant essentiel de l'emploi.

Le concept Human Capital²⁷ a été introduit en 1964 dans « a Theoretical and Empirical Analysis » par Gary Becker. L'objectif de cette nouvelle théorie est d'appliquer l'analyse entreprise pour un individu. En effet, tous comme l'entreprise, l'individu procède à des investissements en capital humain qu'il faut rentabiliser (éducation, formation...). C'est donc le but de percevoir un salaire élevé et d'avoir un emploi adéquat. La théorie du capital humain franchit cependant un pas décisif aux États-Unis avec les travaux de Drucker (1969), Becker (1964), Schultz (1963), Clark (1962), Denison (1962) et bien d'autres. En essayant d'expliquer la croissance économique observée par différents facteurs tels que le capital financier et la quantité de la main-d'œuvre, Denison et Schultz découvrent un résidu qu'ils attribuent à l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre à la suite de l'accroissement des niveaux d'instruction par les travailleurs aux États-Unis.

Depuis, le concept de capital humain s'est imposé dans les analyses et les débats portant sur l'économie de l'éducation, le marché de l'emploi, la détermination des salaires, la croissance économique et les dépenses publiques dans les domaines sociaux comme la santé, la sécurité, etc. L'instruction est donc prise comme un investissement, car elle est un instrument d'amélioration de la productivité et d'accroissement des gains (Cohn et Geske 1990), de percevoir un salaire élevé et d'espérer un emploi satisfaisant et adéquat.

1. Définition du capital humain

Au sens le plus large du terme, le capital humain se définit comme l'ensemble des connaissances, des qualifications, des compétences et des caractéristiques individuelles qui facilitent la création de bien-être personnel, social et économique (OCDE, 2001). Au sens restreint, ce concept réfère à l'ensemble des connaissances et des habiletés techniques que les individus mettent en œuvre pour la production des biens et des services. Comme le précise Woodhall (1997 : 220) : « The concept of human capital refers to the fact that human beings invest in themselves, by means of education, training, or other activities, which raises future income by increasing their lifetime earning ». Dans cette perspective, le concept de capital humain est surtout lié aux qualifications et habiletés d'employabilité de l'individu sur le marché du travail : «

²⁷Marc Montoussé, « Thème et débat économique » Nouvelle théorie économique, p 27-29

Humancapital refers to the resources, qualifications, skills and knoweldgethatare available to and acquired by individuals to maximizet heir own employability » (Caspi et al. 1998 : 427).

Tout comme les autres actifs, la valeur du capital humain des personnes vivantes représente la consommation future permise par la possession de ces actifs. Pour les tenants de la théorie de la croissance endogène, non seulement les savoirs accumulés par la société apportent des bénéfices à la génération actuelle mais permettent aussi, en partie, aux générations futures de commencer leur apprentissage à un niveau plus élevé. Par conséquent, des niveaux d'éducation plus élevés produisent une courbe de croissance plus élevée à long terme, aussi bien qu'un plus haut niveau de revenu (élevé) ²⁸Le capital humain est donc ainsi un stock qui peut augmenter ou diminuer, ayant double caractéristique : d'une part, il est largement considéré comme immatériel et d'autre part d'acquis mentaux du fait qu'il soit inséparable de la personne détenteur.

2. Relation entre capital humain et emploi :

a. Instruction et productivité

« *La projection d'une économie plus productive exige une élévation générale de la qualification, au moyen d'une élévation du niveau de formation et d'éducation* »²⁹. D'après cette phrase, la qualification joue un rôle primordial en termes de productivité. Une économie plus productive demande une qualification adaptable à cette situation. D'où l'importance du capital humain afin d'atteindre cet objectif. Cela ne peut être acquis que par l'éducation et la formation. Par ailleurs, l'objectif des employeurs est d'avoir une meilleure productivité dans l'entreprise afin de maximiser son profit. Le capital humain permet ainsi une amélioration de la productivité pour l'entreprise. ³⁰ Il y a à noter également que la formation et le niveau d'éducation sont toujours convoqués comme des instruments nécessaires à leur accomplissement dans l'emploi et le travail.

Les systèmes scolaires sont sources des compétences exigées pour l'exercice des emplois. En fait, qu'il s'agisse des anciens ou des nouveaux emplois, l'évolution et l'usage accélérés des technologies dans les pays industrialisés font appel à de nouveaux savoirs et savoir-faire que les employés ne peuvent acquérir uniquement sur le tas (Mincer, 1989). Il existe un lieu spécialisé pour l'acquisition de ses savoirs, c'est dans les systèmes scolaires. Ainsi, l'évolution des emplois nécessite une adaptation des travailleurs une

²⁸(GALOR et ZEIRA, 1963 ; ECKSTEIN et ZILCHA, 1994)

²⁹Lucie Tanguy, « La recherche de liens entre la formation et l'emploi : une institution et sa revue – Un point de vue – », *Formation emploi* [En ligne], 101 | janvier-mars 2008, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 13 octobre 2012, p25

³⁰Lucie Tanguy, « La recherche de liens entre la formation et l'emploi : une institution et sa revue – Un point de vue – », *Formation emploi* [En ligne], 101 | janvier-mars 2008, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 13 octobre 2012.p30.

améliorant sa capital humain en acquérant des instructions ou des formations afin d'augmenter la productivité.

La conception économique de l'éducation rejoint également celle des sociologues techno fonctionnalistes, ils associent l'éducation à la distribution des occupations et à la mobilité sociale. Elle s'appuie essentiellement sur deux postulats qui seront repris par Forquin (1997 : 116) :

-Les positions professionnelles demandent un genre particulier de compétences, car, dans une société industrielle, la proportion d'emplois nécessitant un bas niveau de compétence diminue, alors que celle des emplois demandant un haut niveau de compétence est en hausse. Comme conséquence logique, les niveaux d'instruction exigés pour l'obtention des nouveaux emplois s'élèvent.

-Dans la société industrielle, les niveaux d'instruction requis pour l'exercice des emplois s'élèvent, parceque les mêmes emplois demandent des compétences de plus en plus élevées.

b. capital humain : un accroissement du revenu

³¹Dans cet optique, le capital humain représente les actifs créateurs du revenu tant dans le présent que pour l'avenir. Les tendances du stock de capital humain, y compris les niveaux de scolarisation et la formation professionnelle, sont des facteurs importants du bien-être d'aujourd'hui et de demain. A un niveau de capital humain élevé, la probabilité de trouver un emploi est peu forte sauf en cas d'inadéquation de la formation /éducation à l'emploi. Ainsi, Il existe une forte corrélation entre le niveau d'instruction et le revenu individuel. Ce n'est pas étonnant que les entreprises l'imposent comme des critères essentiels pour une embauche. Ainsi, l'entreprise embauche les travailleurs qualifiés et compétents afin de minimisés ses coûts (ex : au lieu de former des nouveaux travailleurs) et de procéder à une rémunération plus élevés que le marché pour les fidéliser.

L'éducation et la formation sont particulièrement importantes en termes d'acquisition d'emploi, de compétence requis dans l'emploi et du niveau du revenu. Elles rendent employables et permettent aux jeunes d'entrer sur le marché du travail avec ses compétences. Actuellement, certains chercheurs poussent même plus loin le raisonnement et tentent d'expliquer les gains économiques par les habiletés particulières³² acquises au cours de l'instruction. Très récemment, Osberg (2000) a tenté d'isoler la part du rendement économique de l'instruction attribuable à l'alphabétisme chez les adultes occupant un emploi au Canada.

³¹Débat sur l'Indice du bien-être économique Andrew Sharpe, Dominique Méda, Florence Jany-Catrice et Bernard Perret , p11 ,Travail et Emploi n° 93 • Janvier 2003 • 75 •

³²Autrement dit, certaines habiletés et connaissances seraient plus rentables que d'autres

Selon la conception théorique développée par Becker (1964), on peut résumer la théorie du capital humain comme suit :

-Le niveau d'instruction acquis par l'individu constitue un capital que le sujet investit pour réaliser des gains.

-L'individu qui acquiert l'éducation ou la formation réalise des bénéfices, car il augmente sa probabilité d'accès à un emploi mieux rémunéré et plus prestigieux.

PARTIE II : CAS DE L'EMPLOI DES JEUNES A MADAGASCAR

CHAP III : GENERALITE ET SITUATION DE L'EMPLOI MALGACHE

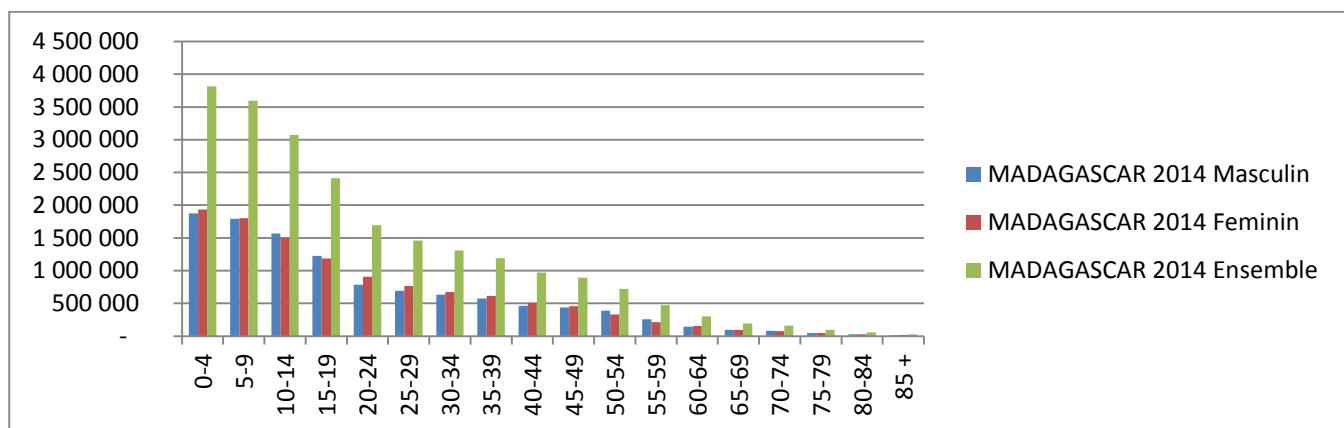
Section 1 : Situation démographique du pays

1. Répartition de la population

Madagascar est un pays faisant partie de l'Afrique subsaharienne. Sa population présente les caractéristiques classiques des pays en développement avec une majorité de jeunes (graphe1). D'après l'enquête faite par l'INSTAT en 2012, l'âge moyen est de 21,4 ans et la moitié des habitants à moins de 20 ans. Seulement 3 % de la population a plus de 60 ans. Au niveau des zones urbaines : 51 % de la population a moins de 20 ans. La majorité des malgaches vit en milieu rural qui est à peu près 78 % de la population. La région Analamanga est la région la plus peuplée de ce pays (15 % de la population totale). La moitié de la population est notamment représentée par les femmes. Elles sont moins nombreuses en milieu rural (49,6 %) et sont majoritaires en milieu urbain (51,5%). La migration est faible à Madagascar. En 2012, seuls 15 % des habitants sont des migrants. Il s'agit avant tout de migration de proximité puisque 56 % des migrants viennent d'un autre fokontany d'une même commune tandis que 24 % viennent d'une autre commune. La migration inter-province constitue 14,5 % des migrations. Enfin, la migration interdistrict est la moins importante (5,3 %). La faible migration s'explique par le manque d'infrastructures routières, la pauvreté, l'ancre à la terre.

Graphe 1 : Répartition de la population selon les groupes d'âge

POPULATION DE MADAGASCAR EN 2014

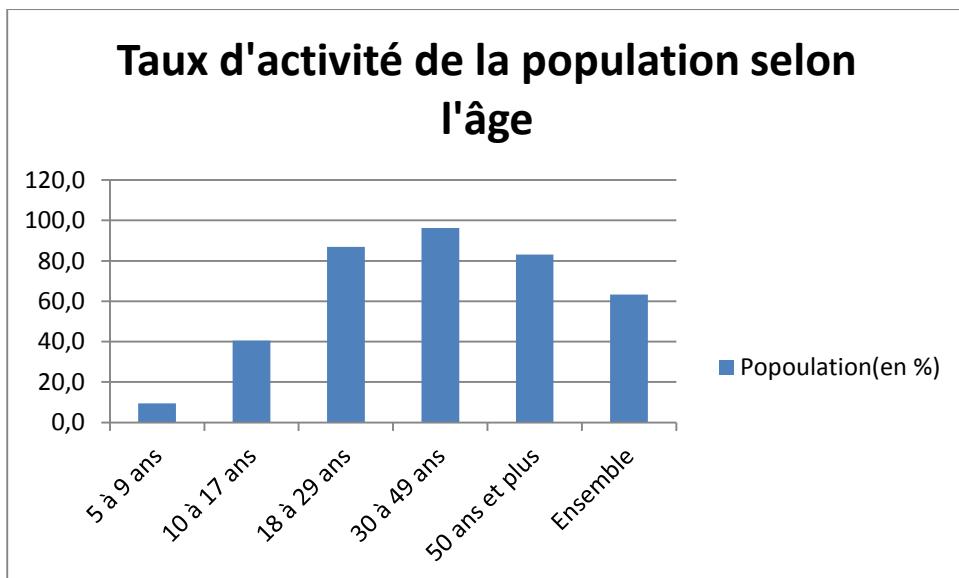


Source: projection démographique / INSTAT(2014)

2. Insertion des jeunes sur le marché du travail

Sur la population potentiellement active des individus de 5 ans et plus, le taux d'activité global est de 63 %. Ainsi, l'offre de travail touche près de deux tiers des individus. Le taux d'activité passe à 87 % pour les 15 ans et plus et 75 % pour la population de 10 ans et plus. En 2012, 79 % de la population potentiellement active réside en milieu rural où le taux d'activité est de 65 %. En milieu urbain, le taux d'activité est plus faible (56 %). Le taux d'activité chez les hommes (65 %) est supérieur à celui des femmes (61 %) aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. L'écart des taux d'activité entre les hommes et les femmes est plus important en milieu urbain (59,3 % contre 53,5 %). En milieu rural, l'écart est moindre (67,1 % pour les hommes contre 63,5 % pour les femmes). Le taux d'activité des jeunes est ainsi élevé(cf. annexe 4) à Madagascar.

Graphe2 : Taux d'activité par groupe d'âge

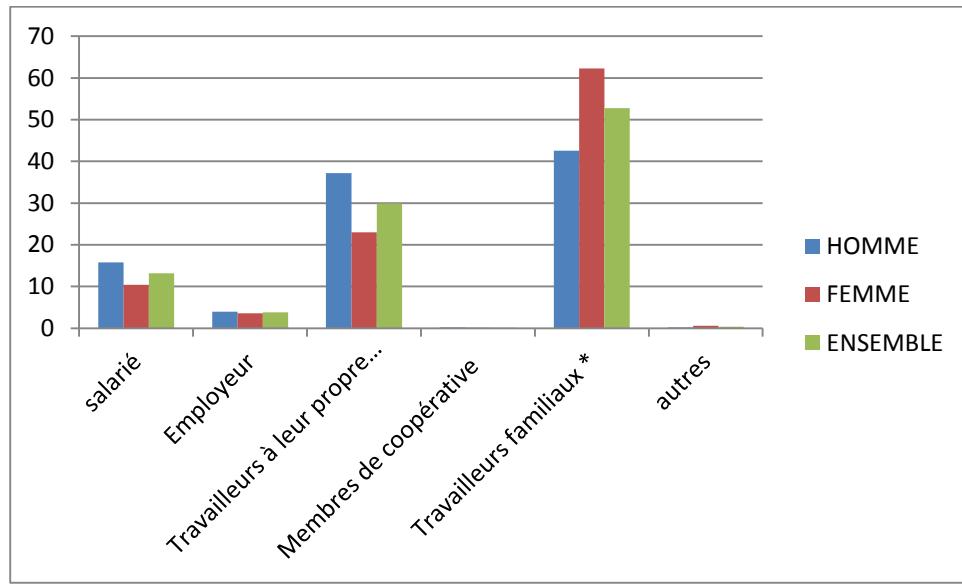


Source : ENEMPSI 2012

3. Très peu de jeunes employeurs à Madagascar

La moitié des jeunes actifs sont des travailleurs familiaux et non rémunérés. La majorité de ces jeunes travailleurs sont des travailleurs familiaux (52,8 %) et des travailleurs à leur propre compte (29,9 %). Les jeunes femmes qui travaillent sont principalement des aides familiales (6 sur 10). Les jeunes employeurs sont largement minoritaires parmi les jeunes travailleurs malgaches (4 % des jeunes actifs occupés), traduisant le manque de dynamisme de création d'emploi.

Graphe 3: répartition (en %) des jeunes travailleurs selon le statut d'emploi et le sexe



Source : ETVA–2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT³³.

³³NB : les jeunes dans le graphe sont des jeunes travailleurs familiaux non rémunérés

Section 2 : Situation de l'emploi des jeunes à Madagascar : en difficulté ?

En 2013, 78,9 % des jeunes de 15 ans à 29 ans sont économiquement occupés. La majorité de ces jeunes se trouvent dans l'agriculture et dans les activités de commerce. La majorité des jeunes malagasy de 15 ans à 29 ans vivent en milieu rural (74,4 %). Le marché du travail à Madagascar se caractérise par une forte proportion des travailleurs jeunes, pauvres et sous employés, vu que globalement la population est également très jeune. La situation de l'emploi de Madagascar est préoccupante surtout chez les jeunes. Même si le taux de chômage est assez faible, le taux de chômage des jeunes demeure généralement plus élevé que celui des adultes.³⁴. Néanmoins, le taux de sous-emploi est très élevé. Nombreux sont les jeunes qui ne sont pas satisfait de leurs emplois et se trouvent dans une situation vulnérable et précaire au niveau du marché du travail.

1. Des emplois de moindre qualité pour les jeunes

D'après l'enquête faite par l'INSTAT en 2013, 69,4 % des jeunes malagasy, ont un travail non régulier compte tenu de l'importance du secteur informel dans l'économie de Madagascar. 83,6 % des jeunes ont des emplois vulnérables. Les jeunes femmes sont plus touchées par cette irrégularité de l'emploi. Les conditions de travail des jeunes restent précaires dans les emplois rémunérés. Pour les jeunes âgés de 15 ans à 19 ans, rares sont ceux qui bénéficient des avantages sociaux fondamentaux. Ainsi, seulement 5,3 % d'entre eux sont payés pour leurs heures supplémentaires de travail³⁵. De ce fait, de nombreux travailleurs jeunes se révèlent insatisfait vis-à-vis de leurs emplois.

2. Insatisfactions des jeunes travailleurs vis-à-vis de leurs emplois

Des enquêtes sont alors réalisées auprès de l'INSTAT (2012) pour déterminer si l'individu est heureux et satisfait (ou insatisfait), une solution consiste à lui demander son avisEn 2013, les jeunes qui ont un emploi, 56% se déclarent non satisfaits du poste qu'ils occupent et désirent obtenir un nouvel emploi en changeant d'entreprise. Pendant la période de transition de l'école à la vie active, les jeunes sont dans une période d'expérimentation avec différents emplois et différents états sur le marché du travail. Les jeunes peuvent souvent se permettre de passer par cette période étant donné qu'ils ont moins d'engagements financiers, qu'ils peuvent compter sur l'appui de leurs parents et que, selon les réserves financières dont ils disposent,

³⁴Remarque : un niveau élevé de chômage chez les jeunes représente un gaspillage de ressources humaines potentielles et de talents indispensables pour rajeunir la main-d'œuvre

³⁵INSTAT transition relativement rapide des jeunes vers des emplois précaires et vulnérable, enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ETVA Madagascar – 2013, mai 2014

ils peuvent accepter n'importe quel emploi qui leur est proposé dans l'espoir de trouver un «meilleur» emploi dans un avenir proche.

3. Chômage, activité, sous emploi : quelle réalité ?

a. Le chômage des jeunes malgaches.

En 2013 1,3 % des jeunes appartenant à la population active sont au chômage. Dans le cadre de la recherche d'emploi, ces jeunes effectuent différentes démarches : s'inscrire à une agence pour l'emploi, soumettre des candidatures, participer à des entretiens d'embauche, mobiliser un réseau de connaissance, solliciter une assistance financière pour créer sa propre entreprise, essayer d'obtenir un permis ou une licence pour commencer leur propre entreprise.

Le chômage touche plus les femmes que les hommes (taux de chômage de 1,4 % pour les femmes et de 1,1 % pour les hommes). Pour mieux démontrer cette situation, il nous convient de faire une analyse de satisfaction de la population active vis-à-vis de leur emploi.

Malgré la crise économique générée par la crise politique, le chômage est faible à Madagascar et touche un individu sur cent soit 1,3% en 2012 d'après l'ENEMPSI 2012. En effet, les chômeurs se recrutent principalement chez les jeunes, puisque 75,3% ont moins de 30 ans et 90,4% moins de 40 ans. Leur niveau scolaire est relativement élevé avec un niveau d'étude moyen de 7,4 ans, 65,2% ayant été au-delà de l'école primaire, et 8% ayant atteint. Le passage de l'école à la vie active entraîne une période de chômage frictionnel³⁶ lorsque les jeunes entreprennent leur recherche d'emploi.

Un sous-emploi généralisé des jeunes malgaches

Pour Madagascar, la situation de l'emploi³⁷ est préoccupante avec le rebondissement d'un sous-emploi rampant. En effet, on assiste à un sous-emploi généralisé et d'un secteur informel généralisé (représentant 90 % de l'emploi total).

³⁸ D'une vue générale, plus de 80% des travailleurs sont en situation d'emploi inadéquat. Par définition : à part le problème de productivité, cet indicateur indique un degré d'insatisfaction des travailleurs due à leur statut ou au type d'activité qu'ils exercent actuellement. Un individu est en situation d'emploi inadéquat s'il

³⁶Type de chômage qui découle des délais d'ajustement résultant de la mobilité de la main d'œuvre. Par exemple pour la théorie de recherche d'emploi, les principaux déterminants sont : les coûts de collecte d'information, le degré d'incertitude qui règne sur le marché et le taux d'accroissance de la population (plus le taux est élevé, plus le nombre de personnes en situation de prospection d'emploi du marché est important.... Alain Bétoine, Antoine Cazorla, Christine Dolio et Anne Mary Dral, « Dictionnaire des sciences économiques », Armand Colin

³⁷Enonce du programme de mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat, Mai 2014

³⁸Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (enempsi2012) Situation économique-vpei27 août2013, 20p

travaille contre leur gré dans des conditions ne lui permet pas optimiser la productivité de son travail suite à des contraintes autres que la durée effective du travail. Comme contraintes, on peut citer le faible niveau de rémunération, les mauvaises conditions matérielles, l'inadéquation formation-emploi, la difficulté d'accès au lieu du travail.

Tableau 1 : Proportion d'emplois inadéquats par secteur institutionnel en 2012

SECTEUR INSTITUTIONNEL	ENSEMBLE (%)
Administration publique	17,0
Entreprises formelles	46,3
Entreprises informelles non agricoles	70,4
Entreprises informelles agricoles	87,9
Entreprises associatives	51,9
ENSEMBLE	81,2
SOURCE : INSTAT/DSM – PNUD – BIT IRD/DIAL – ENEMPSI 2012 – NOS PROPRES CALCULS	

b. Un marché dominé par des emplois informels

. En 2012, le nombre d'unités de production individuelles (UPI) hors agriculture, élevage, chasse et pêche est estimé à 2 282 500 unités employant environ 3,3 millions de personnes. La quasi-totalité d'entre elles, soit 99,9% est classée comme unités de production informelles. Malgré ses handicaps et notamment la faiblesse de sa productivité, ce secteur participe de manière notable à la formation du produit intérieur brut local et à la création d'emplois avec une contribution de 24% du PIB total et 36% du PIB non marchand, non agricole en 2012..

En 2012, 9 emplois créés sur 10 se trouvent dans le secteur informel dont plus de 75 % sont absorbés par les entreprises informelles agricoles (résultats de la première phase de l'ENEMPSI-2012). Les secteurs publics et des entreprises associatives sont les moins pourvoyeurs d'emplois (respectivement 2,5 % et 0,6 %).

Particulièrement chez les jeunes, ils sont dans les segments vulnérables du marché du travail car les trois-quarts travaillent comme « agriculteurs ou ouvriers de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche » et 10 % travaillent en qualité de « personnels de services et vendeurs »³⁹ en 2014. La plupart du temps, les jeunes sont employés dans des activités informelles où la productivité et la rémunération sont faibles. Ainsi, 95 % des jeunes travailleurs sont ainsi dans l'emploi informel et 87 % dans un emploi irrégulier.

³⁹INSTAT, transition relativement rapide des jeunes vers des emplois précaires et vulnérable, enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ETVA Madagascar – 2013, mai 2014

La proportion des emplois créés dans le secteur informel hors agriculture est la plus élevée dans les régions d'Analamanga et de DIANA (respectivement 40,8 % et 29 %). C'est également dans ces mêmes régions que la création d'emploi dans les secteurs formels est la plus prépondérante (14 %)

c. La baisse du chômage favorisée par l'augmentation du sous-emploi

Le taux de chômage est relativement élevé après la crise économique soit 3,8 % en 2010. Cependant, ce taux diminue quelques années après cette crise (annexe 3) malgré le constat qu'une masse de jeune arrive sur le marché du travail et rencontre des problèmes d'insertion au niveau du marché du travail. Cette tendance s'accompagne par une augmentation du taux de sous-emploi globale à Madagascar notamment en termes d'emploi inadéquat. On assiste ainsi par une diminution du taux de chômage favorisé par l'augmentation des emplois inadéquats de la population.

Tableau 2 : Evolution du chômage et du sous-emploi entre 2010 et 2012

	2010	2012
Situation du sous-emploi lié au duré de travail (%)	25,5	10,6
Situation des emplois inadéquats(%)	42,2	81,2
Taux de chômage(%)	3,8	1,2

Source : EPM 2010/ENEMPSI 2012

On peut affirmer que la recherche d'emploi est relativement de courte durée à Madagascar car plus de 7 jeunes sur 10 ont mis moins d'un mois pour trouver leur emploi actuel. Cependant, les emplois des jeunes sont précaires : 52,8 % des jeunes âgés de 15 ans à 29 ans sont des travailleurs familiaux non rémunérés et la part des travailleurs dans l'emploi informel est de 94,9 %. L'hypothèse dans la théorie de recherche d'emploi (partie I, section 2) confirme la situation des jeunes malgaches en affirmant que ces jeunes acquièrent le « *premier emploi offert sur le marché lui convient en ignorant l'offre d'emploi qui y suivra* » compte tenue de la pauvreté et la volonté des jeunes à trouver de l'emploi. Cela explique l'affirmation de Lucie Davoine : « ⁴⁰Sur une échelle de satisfaction, mieux vaudrait en effet occuper un emploi de mauvaise qualité plutôt que d'être au chômage ».

⁴⁰L'économie du bonheur peut-elle renouveler l'économie du bien-être ? Lucie Davoine n° 80 février 2007, p13

CHAP IV : LES JEUNES MALGACHES SONT MAL PRÉPARE AU MONDE DETRAVAIL

Section 1 : Défaillance du système éducatif à Madagascar

Trouver un emploi suppose qu'on soit productif pour motiver une entreprise à embaucher une personne ou pour créer sa propre entreprise, même petite, qui peut survivre dans la durée. Or, pour être productif, il faut être éduqué. L'accent doit être mis sur le besoin d'accroître l'employabilité des étudiants en mettant le système post-primaire en adéquation avec les besoins du marché du travail. Autrement dit, l'investissement en capital humain que doivent faire les familles ce qui passe par : une révision du curriculum national d'enseignement, la promotion de stratégies d'apprentissage, la formation et la gestion améliorée des enseignants, l'introduction d'un système de suivi et d'évaluation tant des enseignants que des résultats des élèves et une compétition accrue entre les établissements.

1. Niveau d'éducation des jeunes malgaches faibles

Globalement, le niveau de scolarisation des jeunes malagasy de 15 ans à 29 ans est assez faible : 1 % des jeunes ont atteint le niveau supérieur, 30,0 % d'entre eux ont terminé le secondaire, 47,9 % ont atteint le primaire et 21,1 % d'entre eux n'ont jamais été scolarisés (tableau 3). Les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être « sans instruction » et la proportion de jeunes hommes ayant un niveau primaire ou plus est beaucoup plus élevée que celles des jeunes femmes.

En milieu urbain, les jeunes sont plus scolarisés que les jeunes habitants en milieu rural : seulement 12,7 % des jeunes sont sans instruction en milieu urbain contre 23,4 % des jeunes en milieu rural. Cependant, la proportion des jeunes ayant atteint le niveau primaire est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce phénomène pourrait être le résultat des efforts visant à encourager « l'éducation pour tous » surtout dans les zones rurales. Enfin, la proportion des jeunes ayant un niveau secondaire ou plus est plus élevée en milieu urbaine.

Tableau 3: Répartition des jeunes selon le niveau d'étude par milieu et par sexe

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE ET PAR SEXE			
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
NATIONAL			
Sans instruction	14,9	11,0	12,7
Primaire	40,1	40,4	40,2
Secondaire	40,9	45,5	43,5
Supérieur	4,1	3,2	3,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0
URBAIN			
Sans instruction	21,3	25,2	23,4
Primaire	52,3	47,9	49,9
Secondaire	26,4	26,4	26,4
Supérieur	0,1	0,5	0,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0
RURAL			
Sans instruction	20,0	22,1	21,1
Primaire	49,9	46,3	47,9
Secondaire	29,3	30,6	30,0
Supérieur	0,8	1,1	1,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0
SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.			

2. Origine de la défaillance du système éducatif à Madagascar :

a. Aide familiale

Nombreux sont les adolescents qui quittent l'école ou ne la fréquentent plus à plein temps pour occuper un poste de ménagère ou d'aide auprès de la famille. Il s'agit bien entendu d'un calcul à court terme, mais pour une famille qui vit au bord de la misère, chaque centime compte . En effet, en milieu rural,⁴¹ le non scolarisation et/ou déscolarisation est importante : 24 % des 6-9 ans contre 11 % en milieu urbain et 29 % des 10-14 ans contre 13 % en milieu urbain. Dans les régions d'Androy, de Melaky et de Betsiboka, le non scolarisation et/ou déscolarisation est toujours importante : 40 % des enfants de 6-9 ans ne sont pas scolarisés. À Androy et à Melaky, le non scolarisation et déscolarisation concernent également les jeunes

⁴¹ENEMPSI 2012

de 15-19 ans : respectivement 32 % et 39 %. La non scolarisation et/ou déscolarisation des jeunes de 15-19 ans est également importante à Anosy (33,9 %) et à AtsimoAtsinanana (35,9 %) contrairement à Analamanga (7,6 %) et à DIANA (9 %).

b. Pauvreté et déscolarisation

Les élèves découragés à poursuivre les études les raisons suivants :

- Place limité pour l'enseignement public :

On sait très bien que les places disponibles au niveau des collèges et lycées publics sont limité. Ainsi pour poursuivre leurs études, beaucoup de jeunes n'ont d'autre choix que de s'inscrire dans les écoles privées pour poursuivre leurs études. Il y a peu de places disponibles dans les collèges et lycées publics et les notes d'admission sont ajustées en fonction de cette disponibilité. Faute de conditions favorables et aussi d'un environnement propice à l'apprentissage, les enfants des ménages pauvres sont en général moins performants que ceux issus des familles riches. Dans l'impossibilité d'assurer les charges financières pour le privé, des milliers de diplômés du primaire et du collège issus des milieux défavorisés se retrouvent ainsi dans l'impossibilité de continuer leurs études. C'est normal si le taux de non scolarisation et déscolarisation sont importants : 24 % des 6-9 ans contre 11 % en milieu urbain et 29 % des 10-14 ans contre 13 % en milieu urbain d'après l'ENEMPSI 2012.

- Problème financier

Le manque de moyens financiers pénalise les jeunes issus des familles pauvres. Contrairement au primaire, les élèves du collège ne bénéficient pas de support de l'Etat comme les kits scolaires, uniforme et manuels. La totalité du coût des études est à la charge des parents et les familles pauvres ont plus de difficulté à assumer ces charges. Les coûts liés à la fréquentation scolaire demeurent les principaux obstacles à la poursuite des études. A cela s'ajoute également l'obligation pour les élèves d'assumer des tâches ménagères (plus importante pour les familles les moins aisées), qui devient une raison d'abandon.⁴² L'enquête nationale sur le travail des enfants à Madagascar en 2007 a montré que 92% des enfants de 10 à 17 ans participent aux travaux ménagers à raison de 1 à 3 heures par jour (moins de 5% font plus). Les enfants scolarisés sont les plus astreints à ce genre de travail que ce soit chez les enfants économiquement actifs ou chez les enfants non économiquement actifs.

⁴³L'enquête sur le travail des enfants à Madagascar (Institut national de la statistique, 2008) a produit des données statistiques sur les différentes situations de travail des enfants au sein des ménages. Ces résultats montrent que 28 % des enfants de 5 à 17 ans exercent une activité économique au moment de l'enquête. Ce phénomène est plus important en milieu rural (31 % contre 19 % en ville). La part des enfants économiquement actifs augmente avec l'âge, variant de 13 % entre 5 et 9 ans, à 32 % entre 10 et 14 ans et 55 % entre 15 et 17 ans. Ce taux de participation aux activités économiques est légèrement plus élevé pour les garçons que pour les filles (30 % contre 27 %). Plus de la moitié des enfants économiquement actifs travaillent dans l'agriculture et la pêche (69 % des garçons et 48 % des filles) et les deux tiers ont le statut d'aide familial. Une très forte proportion (87 %) est considérée comme effectuant des travaux dommageables (Institut national de la statistique, 2008).

Ainsi, on peut en déduire que la pauvreté de la population surtout en milieu rurale constitue un blocage de l'amélioration de l'éducation et un renforcement des travaux des enfants au niveau du marché du travail. Ce n'est pas étonnement si les jeunes d'aujourd'hui fait face à la difficulté du travail compte tenu de ses niveau d'éducation et de formation. La recherche d'emploi est relativement de courte durée à Madagascar car plus de 7 jeunes sur 10 ont mis moins d'un mois pour trouver leur emploi actuel. Les jeunes s'empare du première emploi qui lui se présente sur le marché compte tenu de la difficulté à s'insérer dans un emploi stable et la pauvreté qui leurs poussent à travailler.

c. Analphabétisation à Madagascar

L'analphabétisme⁴⁴ demeure un problème à Madagascar puisqu'un quart de la population malgache de 15 ans et plus déclarent ne pas savoir lire et écrire le malgache (23,7 %). Les femmes sont plus concernées par le phénomène (26,6 %) ainsi que les personnes de plus de 50 ans. En milieu rural, l'analphabétisme frappe 28 % de la population contre 11 % de la population en milieu urbain.

Une faible minorité des 15 ans et plus (3,5 %) possède une bonne connaissance en informatique. La proportion de malgache qui déclare avoir une connaissance moyenne en informatique passe à 8 % (bonne et moyenne connaissance). La connaissance en informatique est nettement meilleure en milieu urbain (20,7 %) qu'en milieu rural (3,5 %). La connaissance

⁴³L'URBANISATION OU LE NOUVEAU DEFIMALGACHE, Banque mondiale, Mars 2011,

⁴⁴ENQUÊTE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL – ENEMPSI 2012, Novembre 2013 p23

moyenne en informatique est la plus importante à Analamanga (12 %), puis dans la région de DIANA (5 %). Par contre, dans les régions de Sofia et d'Analajirofo, 98 % de la population ne connaît pas du tout l'informatique.

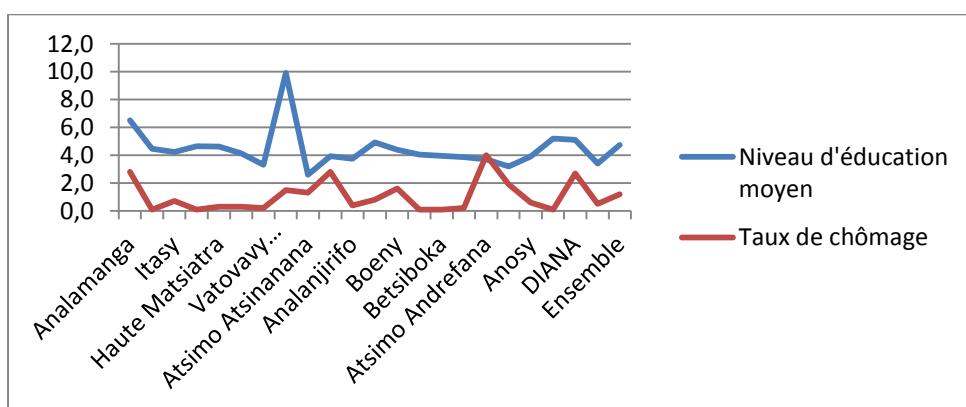
Section 2 : Inadéquation entre formation /éducation et emploi

La qualification de l'emploi occupé s'avère un déterminant essentiel au niveau du marché du travail. En effet, si le niveau d'études demeure un élément essentiel de la qualification sur le marché du travail, le lien niveau d'études/niveau d'emploi se distend (Giret, Lopez et Rose, 2005). Il est vrai qu'à un niveau de capital humain élevé, la probabilité de trouver un emploi est peu forte sauf en cas d'inadéquation de la formation /éducation à l'emploi (théorie du capital humain dans l'approche théorique partie 1). C'est ce qu'on va essayer d'expliquer dans cette section, l'existence de l'inadéquation entre emploi/éducation avec l'emploi existant sur le marché du travail. Cela constituerait ainsi un obstacle au niveau des emplois jeunes malgaches.

1. Inadéquation entre éducation et emploi

D'après les données ultérieurs, Madagascar connaît un taux de sous-emploi élevé mais marqué par un niveau du chômage assez faible⁴⁵. Néanmoins, on constate que l'augmentation de niveau est de même tendance que l'augmentation du taux du chômage d'après le graphique suivant⁴⁶

Graphe 4 : Niveau d'éducation avec le niveau de chômage dans différentes régions



SOURCE : INSTAT/DSM – PNUD – BIT IRD/DIAL – ENEMPSI 2012 – NOS PROPRES CALCULS

⁴⁵En 2012, le taux de chômage au sens du BIT est de 1,3 %. Le chômage est plus important chez les jeunes de 20-24 ans (3,1 %) et chez les universitaires (4,9 %). Les chômeurs ont en moyenne 25,6 ans et ont effectué 7,4 années d'études réussies. Le chômage dure en moyenne 12,2 mois et touche un peu plus les primo-demandeurs que les anciens occupés (62 % des chômeurs sont des primo demandeurs).ENEMPSI 2012

⁴⁶Rapport BM 2011,

Normalement, d'après notre théorie sur la capital humain, plus le niveau de ce dernier est élevé plus la probabilité de trouver un emploi est élevée. Pour le cas de ce pays, ce le cas contraire. Plus le niveau d'éducation est élevé plus le niveau de chômage est élevé pour la majorité des régions. Cette situation s'explique par l'existence d'une inadéquation éducation et recherche d'emploi à Madagascar. Cela suppose que le curriculum n'est pas adapté au monde de travail. Il se focalise surtout sur un enseignement général, qui vise à préparer les élèves au passage à l'échelon supérieur, à savoir les études supérieures, même si celles-ci ne sont à la portée que d'une minorité d'étudiants qui d'ailleurs échouent pour la plupart lors de leur première année d'Université. Les étudiants ne sont pas préparés au marché du travail et se retrouvent sans emploi ou tout au moins sans aptitude pour trouver un emploi qualifié.

On assiste également à une situation inhabituelle au niveau des jeunes malgaches. La position vis-à-vis de l'école est un facteur discriminant de l'ampleur du chômage des jeunes : presque aucun des jeunes jamais scolarisés n'est au chômage alors que 2 % des jeunes qui ont achevés leurs études sont au chômage. Ceci traduit l'inadéquation entre la formation acquise et le marché du travail. Les données suivant peuvent illustrer cette situation.

Tableau 4: Taux de chômage selon la situation scolaire

En 2013, très peu de jeunes jamais scolarisés sont au chômage.

TAUX DE CHÔMAGE (EN %) SELON LA SITUATION SCOLAIRE	
SITUATION SCOLAIRE	TAUX DE CHÔMAGE
Jamais scolarisé	0,3
Scolarisé	0,7
Cycle inachevé	2,2
Études achevées	2,2
ENSEMBLE	1,3

SOURCE : EVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

On constate que le taux de chômage est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation augmente. En effet, le taux de chômage est important au niveau d'éducation supérieure (5,3% taux de chômage strict) contre un taux de chômage faible pour les personnes sans

instructions (0.5%). On est en présence d'un chômage des diplômés. Les jeunes sont marqués par l'inaptitude au monde du travail due à une scolarisation inadapté aux exigences des entreprises. Les jeunes sont ainsi victimes d'un système éducatif non adapté au marché et il ne semble pas y avoir de signe manifestant des préoccupations à leur égard.

2. Formation et emploi

A Madagascar, la formation continue et professionnelle ne reste qu'embryonnaire, alors qu'elle est essentielle pour assurer l'adaptation des travailleurs aux exigences du monde du travail. La formation ne s'arrête pas à la sortie de l'école et doit se poursuivre tout au long de la vie professionnelle. Malheureusement, la formation continue coûte cher, notamment pour les PME et les entreprises ainsi que pour les travailleurs opérant dans l'informel, qui ne disposent pas des moyens financiers et humains pour former leurs employés.⁴⁷ L'obstacle principal rencontré par les chômeurs dans l'accès à l'emploi est l'inadéquation avec la formation professionnelle. Cette inadéquation entre la formation et l'emploi reste valable dans le cas des jeunes non qualifiés, sans compter que l'évolution technologique qui les rend encore plus vulnérables dans un contexte de mondialisation actuel creuse et les offres potentielles d'emplois.⁴⁸ L'adéquation formation/emploi ne concerne que 4 jeunes sur 10 : 39,6 % des jeunes affirment que la formation reçue est adaptée à leur emploi actuel. Cependant, 12 % des jeunes travailleurs s'estiment surqualifiés et 48,4 % ressentent des lacunes dans leurs connaissances ou leurs capacités. En outre, la formation continue et professionnelle ne reste à l'égard alors qu'elle est essentielle pour assurer l'adaptation des travailleurs aux exigences du monde du travail.

⁴⁷Jacques Freyssinet, « Quelques enseignements de l'expérience », *Revue Projet* 2004/1 (n° 278), p. 53-59. DOI 10.3917/pro.278.0053

⁴⁸INSTAT Transition relativement rapide des jeunes vers des emplois précaires et vulnérable, ENQUÊTE SUR LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE ETVA MADAGASCAR – 2013, Mai 2014

CHAP V : Les facteurs pouvant influer la situation de l'emploi à Madagascar

Section 1 : Croissance démographique et ses conséquence sur l'emploi

Comme on a déjà cité, la population malgache est notamment jeune. L'emploi des jeunes est reconnu mondialement comme un problème majeur de nos jours notamment pour les pays en voie de développement comme Madagascar. Cette problématique se présente compte tenu de l'importance de la croissance démographique, de la relative faiblesse de la capacité des économies à créer des emplois décents et génératrices de revenue. La croissance du taux de chômage, de sous-emploi et des emplois vulnérables et précaires des jeunes peuvent partiellement être imputées à une forte augmentation de la population active. En effet, la situation devient préoccupante car un vague de jeune malgache arrive sur le marché de travail, avec un niveau d'éducation assez moyen mais avec un niveau de qualification très bas, soit environ 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Selon l'INSTAT, le dénuement matériel accélère la transition des jeunes vers ces emplois précaires et vulnérables. La transition de l'école à la vie active s'achève pour 56,3 % des jeunes de 15 ans à 29 ans. En 2013, 26 % des jeunes ont commencé leur transition mais ne sont pas encore parvenus à trouver un emploi stable ou satisfaisant et 16 % n'ont pas commencé leur transition.

1. Chômage et croissance démographique

D'après les données brute disponible recueillie au près de l'INSTAT, on a le tableau suivant

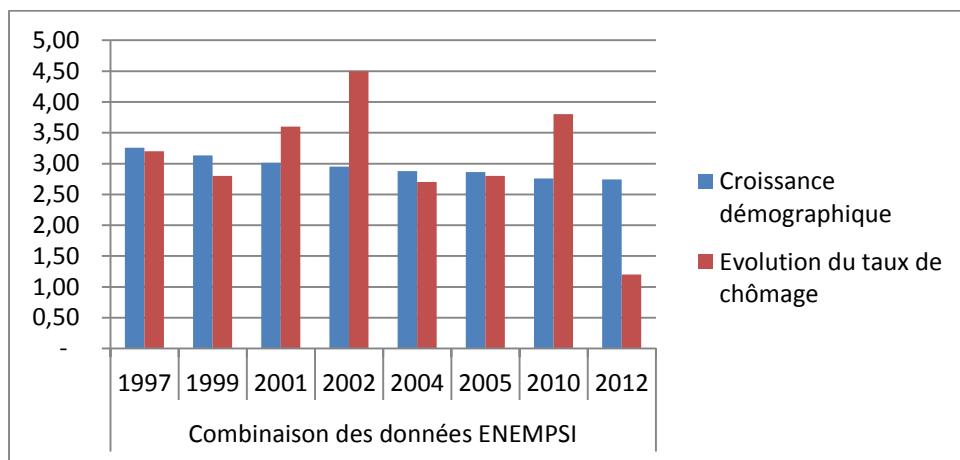
Tableau 5 : croissance démographique et évolution du chômage

	1997	1999	2001	2002	2004	2005	2010	2012
Croissance								
démographique(%)	3,26	3,13	3,01	2,95	2,88	2,86	2,76	2,74
Evolution du taux (%) de chômage	3,2	2,8	3,6	4,5	2,7	2,8	3,8	1,2

Source EPM 1997-2010/ENEMPSI 2012

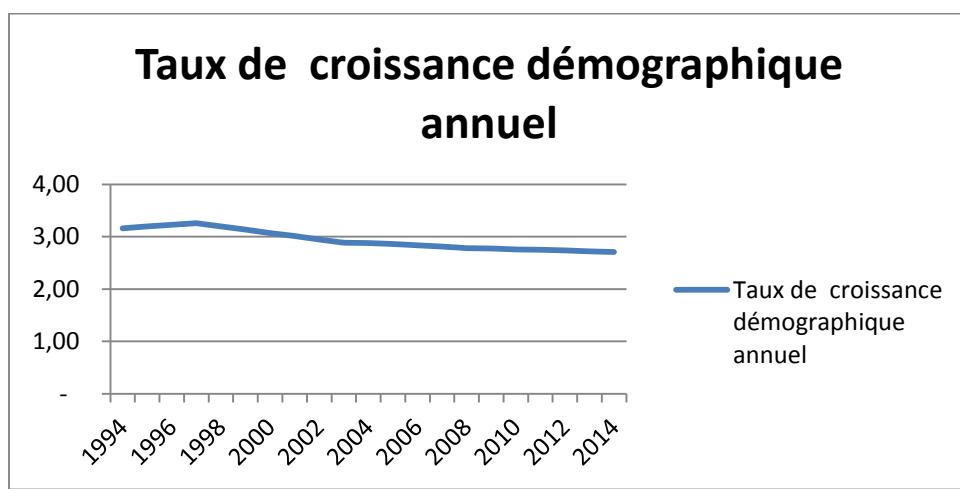
Si on transpose graphiquement ce tableau, on aura

Graph 5 Evolution du taux démographique et du taux de chômage



D'après ces données, le taux de croissance démographique n'en s'éloigne pas chaque fois que le taux de chômage est variable selon le contexte à Madagascar. Le niveau maximal de taux de chômage peut s'expliquer par les effets des différentes crises qui se sont succédé à Madagascar comme en 2002 et en 2009 entraînant les pertes d'emplois massifs⁴⁹. Par projection même faite par l'INSTAT, le taux démographique a tendance diminué (graphe 6)

Graphe 6. Evolution du taux de croissance démographique annuel entre 1994-2014



Source : Donnée INSTAT 2016 (Estimation par projection)

⁴⁹La suspension de l'AGOA a entraîné une perte de 30 000 emplois environ (Enoncé du programme de mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat, Mai 2014)

La croissance démographique malgache n'explique pas le chômage à Madagascar. Néanmoins, l'explication de ces phénomènes résulte d'autre domaine comme le niveau d'éducation qui a été cité récemment. On peut également que les crises qui se sont succéder à Madagascar ont entraîné des pertes d'emploi massive. Cela peut s'expliquer par l'existence du taux de chômage élevé en 2002 et 2010

Section 2 : Effet des différentes crises sur l'emploi à Madagascar

La crise financière mondiale a provoqué une récession touchant l'ensemble des pays de la planète car l'activité économique mondiale a régressé de façon rapide avec un repli considérable de l'investissement, de la production et du commerce mondial. Les conséquences sur l'emploi sont désastreuses ; le chômage mondial a atteint un niveau sans précédent car le nombre de chômeurs s'est établi à 205 millions en 2010, ce qui situe le taux de chômage mondial à 6,2% en 2010 [(BIT, 2011)]. L'instabilité politique depuis 2009 et les incertitudes économiques qui planent sur le pays ont eu un impact réel sur l'investissement privé créateur d'emploi de manière globale⁵⁰.

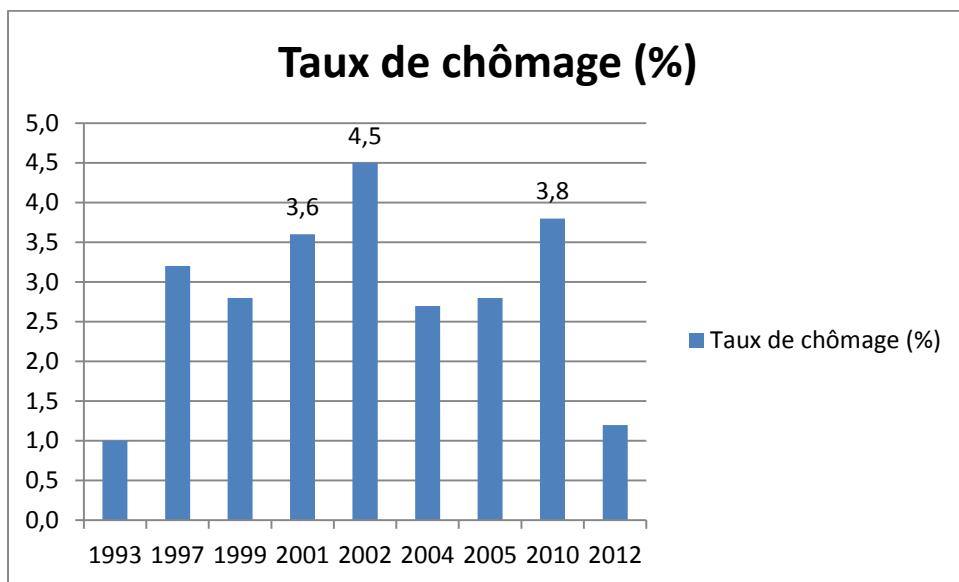
1. Une chute de l'économie malgache

Si à l'échelle planétaire, il a été fixé comme objectif de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, à Madagascar, c'est plutôt l'inverse qui tend à se produire. En effet, en 2012, 71,5% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté de 535.603 Mga par an, soit le double de l'objectif de 35% fixé pour 2015, et un malgache sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté extrême de 374.941 Mga par an.⁵¹

⁵⁰Madagascar: évaluation des impacts de la double crise sur l'emploi / Bureau international du Travail ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). - Genève: BIT, 2012

⁵¹Programme d'urgences présidentielles (2015 - 2016) (*plan national de développement intérimaire*), Janvier 2015

Graphe 7 : Evolution du taux de chômage entre 1993-2012



Sources : EPM 1993, 1997, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005, 2010, ENEMPSI 2012

Cette situation confirme la loi d'Okun expliquant que la baisse du taux de croissance de l'économie entraîne une augmentation du taux du chômage. Les crises cycliques traversées par Madagascar en 1991, 2002 et 2009 et la faiblesse de la gouvernance ont entravé le développement économique et maintenu la Grande île parmi les pays moins avancés à faible revenu avec un PIB par tête de seulement 463\$ contre 9.203\$ pour Maurice en 2013. Le taux de sous-emploi global a augmenté de 10 points en une année (52,7 % en 2001 à 62,7 % en 2002) et le taux de chômage des jeunes est passé de 4,4 % à 7,5 % (ETVA2013, INSTAT). Depuis la crise de 2009, la croissance économique reste faible (2,4% en 2013) et n'a pas encore retrouvé son niveau de 2008 où elle était de 7,1%.⁵² La lenteur de la reprise et l'approfondissement ces crises financière n'ont fait que souligner la vulnérabilité des jeunes en termes de recherche d'emploi.

2. Perte d'emploi et apparition d'emploi vulnérable afin de surmonter la crise

La « chute » de vitalité de l'économie nationale, caractérisée par le manque d'emplois décents et/ou de perte d'emplois à la suite de la fermeture de nombreuses entreprises a acculé une grande partie de la population à une situation de précarité et de vulnérabilité. La création de

22 micro-entreprises individuelles et/ou l'insertion dans le secteur informel a servi d'amortisseur pour nombres de personnes en situation de difficulté. La crise politique que traverse Madagascar depuis 2009 avait eu également des impacts négatifs sur son économie et les conditions de vie de la population. Elle s'est donc élargie en des crises économiques et sociales. La non-reconnaissance par la communauté internationale du changement anticonstitutionnel de régime s'est traduite par la suspension de toutes les aides extérieures autres que les aides humanitaires. On assiste à une chute de vitalité de l'économie nationale et locale caractérisée par le manque d'emplois décents et/ou la perte d'emplois⁵³ à la suite de la fermeture de nombreuses entreprises a accumulé une grande partie de la population à une situation de précarité et de vulnérabilité. Une des formes d'amortisseur empruntée par cette frange de la population a été de créer des micro-entreprises individuelles et/ou de s'insérer dans le secteur informel⁵⁴. Les longues années de crise et de régression des revenus se sont traduites par une mobilisation générale de la main-d'œuvre des ménages pour tenter de contrer les effets⁵⁵ de la baisse du pouvoir d'achat. D'où un taux d'activité assez élevé notamment chez les jeunes. On assiste ainsi à une mobilisation "forcée" de la main-d'œuvre familiale.

Les investissements publics ont fortement diminué : -48,7 % en 2009 et -34,8 % en 2010. La crise politique a entraîné des pertes massives d'emplois dans le secteur formel notamment dans l'industrie textile où un certain nombre d'entreprises franches ont fermé leurs portes. De son côté, le secteur informel a augmenté de façon fulgurante : il contribue à 24 % au PIB marchand non agricole et à 93 % des emplois (dont 76 % dans l'agriculture)⁵⁶. La prolifération ce secteur confirme les difficultés d'insertion sur le marché du travail et traduit les stratégies individuelles et familiales face à la pauvreté : en 2011-2012, la création d'entreprises individuelles est à un niveau jamais atteint depuis 2005. Les nombres des UPI ne cessent donc de s'accroître pendant ces 3 décennies⁵⁷. Ainsi, on assiste à des emplois de plus en plus vulnérables.

⁵³La suspension de l'AGOA a entraîné une perte de 30 000 emplois environ (Enonce du programme de mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat, Mai 2014)

⁵⁴ Plan National de Développement 2015-2019, p5

⁵⁵Mireille RAZAFINDRAKOTO François ROUBAUD, La dynamique du marché du travail

Dans l'agglomération d'Antananarivo entre 1995 et 1999 : La croissance macro-économique

Profite-t-elle aux ménages ?, document de travail dt/2001/11, p18

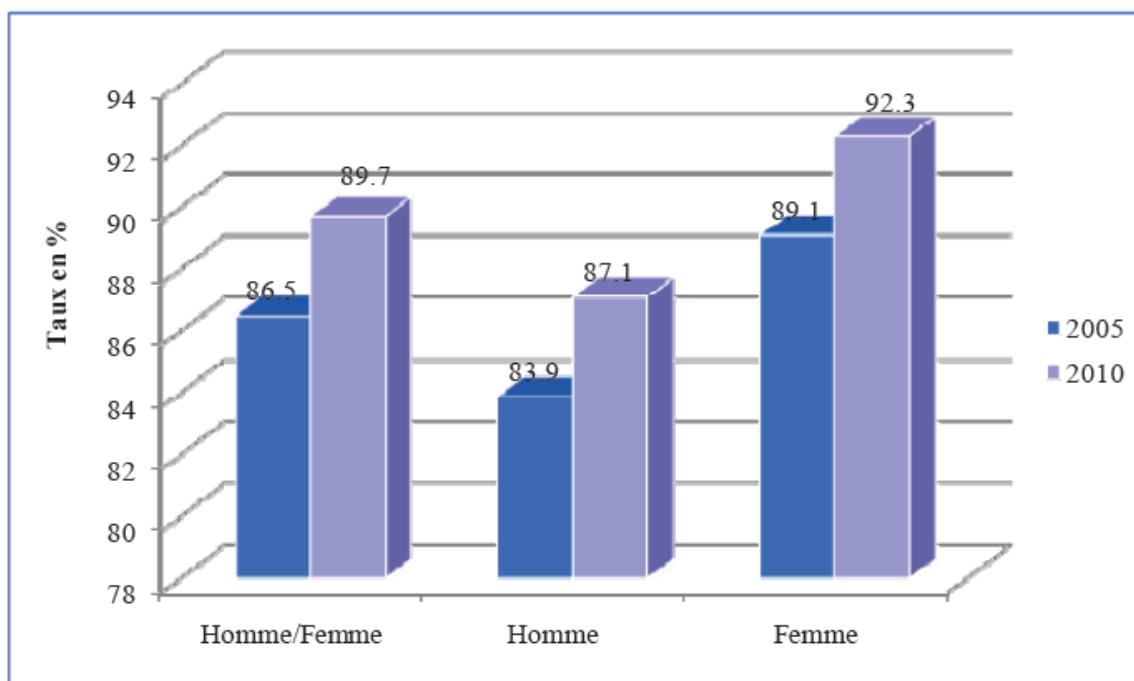
⁵⁶ INSTAT, Transition relativement rapide des jeunes vers des emplois précaires et vulnérables,

ENQUÊTE SUR LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE ETVA MADAGASCAR – 2013, Mai 2014

⁵⁷ INSTAT, 1999, « Emploi, chômage et la condition d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo », enquête sur l'emploi. Les nombres d'UPI augmentaient de 33,7% entre 1995 et 1998.

L'emploi vulnérable est fondé sur la situation dans l'emploi ; il se mesure par le taux d'emploi vulnérable qui s'obtient du rapport de la somme du nombre des travailleurs familiaux et du nombre de travailleurs pour leur propre compte sur l'effectif total de la population concernée.Cet indicateur renseigne sur la proportion de travailleurs qui a la moins de chance d'avoir un emploi formel et donc de bénéficier des avantages liés à un emploi décent. [(BIT), Juin 2009].Le taux d'emploi vulnérable est de 89,7% en 2010 ; il présente un accroissement de 3,2 points entre 2005 et 2010, comme le montre le graphique 5.2 ci-après :

Graphique 8 : Taux d'emploi vulnérable pour la population âgée de 15 ans et plus suite à la crise



Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

La crise politique de fin 2008 s'est soldée par la création d'une Haute Autorité de la Transition. Même si le choc a été moins important que celui de la crise de 2002, il s'est beaucoup étalé dans le temps. La dégradation du marché du travail sur longue période conduit certains jeunes diplômés à un comportement de repli vers des emplois déclassés mais plus faciles d'accès et/ou plus stables, plutôt que de se trouver sans emploi.

¹⁸ Projet MADIO, 1995,1998, 2001, enquête1-2-3, phase ; un accroissement de 25,5% entre 1995 et 2001.

¹⁸Banque Mondiale, entre 2008 et 2009, les activités informelles ont augmenté de 13% dans le pays en général.

Section 3 : Insuffisance de création d'emploi

1. Incapacité de l'Etat malgache à créer de l'emploi

Comme la plupart des pays en voie de développement, Madagascar est marqué par l'insuffisance de la demande de travail de la part des entreprises. Bien souvent, il est invoqué que la faiblesse de la création d'emplois trouve son origine dans le manque de croissance des entreprises. Le plein-emploi et la stabilité des prix ne vont pas de soi dans une économie de marché mais doivent être guidés par une politique publique. L'Etat s'avère incapable d'assurer le plein emploi à Madagascar car il est incapable d'absorber le stock de main d'œuvre (notamment les jeunes en recherche d'emploi). Cependant, pour satisfaire les aspirations des jeunes en matière d'emploi, il faut un taux élevé de création d'emplois. Ainsi, ce n'est étonnant si les PME et des micro-entreprises ainsi que l'auto-emploi dans le secteur agricole qui représentent les principales sources d'emploi, à travers l'allègement des contraintes administratives (qui nuisent à leur création et à leur extension et l'accès au financement). C'est ainsi qu'on assiste à une explosion des entreprises informelles afin d'absorber ses jeunes sur le marché de travail (annexe 7).

2. Non concordance entre la croissance du Taux de création d'emploi et le taux démographique

Le chômage est principalement le résultat d'une insuffisance du nombre de créations d'emploi par rapport aux demandes de la population en âge de travailler, en particulier celles qu'expriment les primo demandeurs d'emploi. Cette insuffisance résulte d'un trop faible niveau d'accumulation par rapport à des contraintes démographiques fortes. Elle est due aussi à un déficit dans le choix de politiques actives et efficaces en matière de création d'emplois.

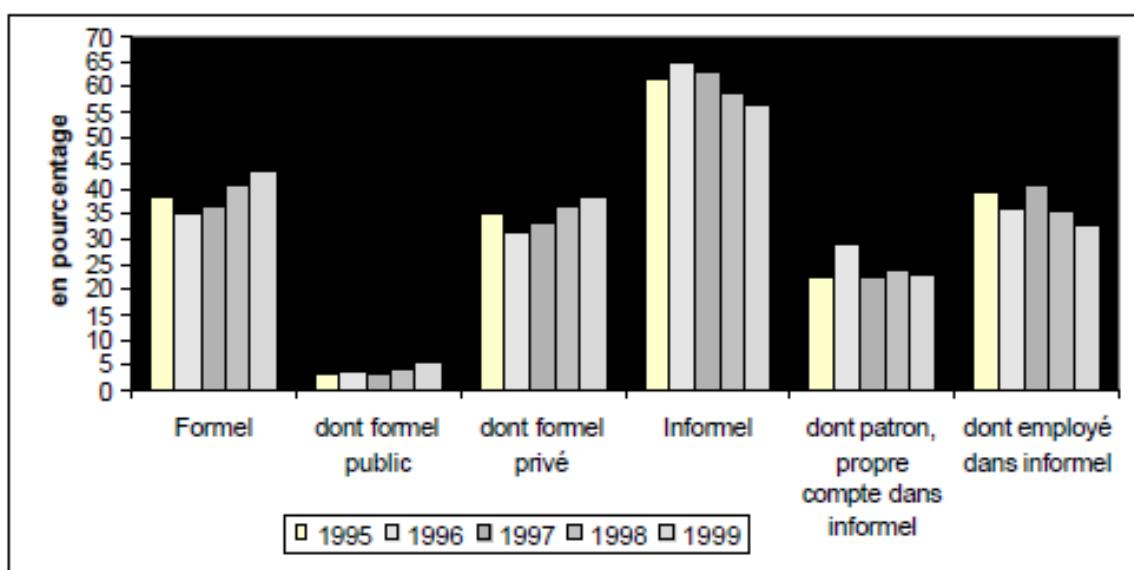
Les années passées avaient déjà démontré la faiblesse de création d'emploi à Madagascar. Cette situation reste encore valable jusqu'à maintenant.

Tableau 6 : Contribution des secteurs à la création nette d'emplois 1995-1999

	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	cumulé 95-99	Contribut° en %
Secteur public	3.100	-2.900	4.100	-1.000	3.300	5,5%
Secteur privé formel	-700	7.900	17.600	4.450	29.300	48,8%
dont zone franche	6.000	2.000	5.000	6.000	19.000	31,7%
Secteur informel	16.600	16.000	-700	-4.450	27.400	45,7%
Total créat° nette d'emplois	19.000	21.000	21.000	-1.000	60.000	100%
	1995	1996	1997	1998	1999	Tx cr. 95-99
Nb d'emplois total	415.000	434.000	455.000	476.000	475.000	+14,5%

Sources : Enquêtes-Emplois, 1995-1999, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : entre 1995 et 1999, le nombre d'emplois a augmenté de 60.000, dont 29.300 ont été créés par le secteur privé formel, etc.

Graphique 9 : Evolution de la structure des embauches 1995-1999



Sources : Enquêtes-Emplois, 1995-1999, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Mode de lecture : en 1999, 43% des nouveaux emplois sont dans le formel, et 56% dans l'informel.

D'après les données fournis par l'INSTAT, on peut démontrer l'insuffisance de création d'emploi du secteur public à Madagascar. Le secteur informel reste le secteur pourvoyeur d'emploi des jeunes compte tenus de la difficulté à trouver de l'emploi stable et adéquat (annexe 10).

⁵⁸Il est difficile d'accéder au système de formation professionnelle «formel». 68,6% de l'ensemble des actifs ont appris leur métier sur le tas. Seuls 2,4% des actifs ont reconnu avoir développé leur compétence dans un établissement d'enseignement technique. La faible attraction aux emplois salariés formels se voit à travers la faible proportion des indépendants à déclarer leur situation due à l'impossibilité à s'insérer comme salarié dans une grande entreprise (6,3% des cas).

Ainsi, les personnes refusées au niveau de l'Administration et dans les entreprises formelles vont se basculer au niveau dans les entreprises où les conditions de travail ne garantissent ni la santé ni la sécurité, le niveau de qualification et la productivité sont faibles, les revenus y sont médiocres et irréguliers, les heures de travail sont longues et il y a un manque d'accès à l'information, aux marchés, au financement, à la formation et à la technologie. (Annexe 1)

⁵⁸LEMARCHÉDUTRAVAILETLESECTEURINFORMELAMADAGASCAR:SOURCED'INSATISFACTIONETDETENSIO

Section 4 : Conséquence de l'urbanisation sur l'emploi

L'urbanisation à Madagascar est une réalité démographique : ⁵⁹déjà plus d'un ménage sur trois vit dans une agglomération urbaine. Elle est génératrice de croissance économique et d'emplois : en 2001, les centres urbains génèrent près de ¾ du PIB national et concentrent presque toutes les grandes entreprises du pays. Ainsi, les perspectives de trouver un emploi sont de plus en plus difficile dans et autour des villes. L'urbanisation du pays est en cours, s'accélérant depuis 2005, avec plus de 200 000 habitants supplémentaires qui s'installent dans les villes chaque année. Dans l'agglomération d'Antananarivo, les habitants compte presque 3 millions. Cette ville fait partie des 160 plus grandes villes de la planète. En effet, le taux ⁶⁰d'urbanisation est de 22 %. Analamanga et Vakinankaratra sont les régions les plus peuplées, regroupant près d'un quart de la population malgache.

A Madagascar, le sous-emploi rural, le développement de la scolarisation, l'accroissement de la mobilité interne⁶¹ de la population a favorisé le déclenchement d'une migration partielle dans la haute terre qui est l'exode rural. Ce phénomène s'est particulièrement amplifié pendant la période de crise et de chômage prolongé. La population urbaine a toutefois évolué avec un rythme deux fois plus intense que celle du milieu rural (le taux d'accroissement annuel moyen du premier est de 4,4% contre 2,2%). On assiste ainsi à une accélération continue de l'urbanisation de la population malgache. La pauvreté et le découragement des jeunes ruraux à cause d'un très faible progrès du taux de scolarisation ou d'une faible productivité suite à l'enclavement de certaines régions ont provoqué une grave pénurie de possibilité de travail rémunérateur et l'absence de services essentiels et accéléré les «mouvements migratoires vers les villes et provoque l'excès de mains d'œuvre.

La tendance sur la croissance urbaine est établie sur la base de l'évolution démographique des grandes communes urbaines de Madagascar (Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa, Antsiranana, Toliara et Toamasina). En 1975, leur population totale était autour de 850 000 habitants, pour atteindre 1,4 millions en 2008 puis 1,9 millions en 2005 et enfin 2,4 millions en 2008 .Par projection de la banque mondial, la population est estimé à 5 millions d'habitants en 2015 et plus de 10 millions en 2025.

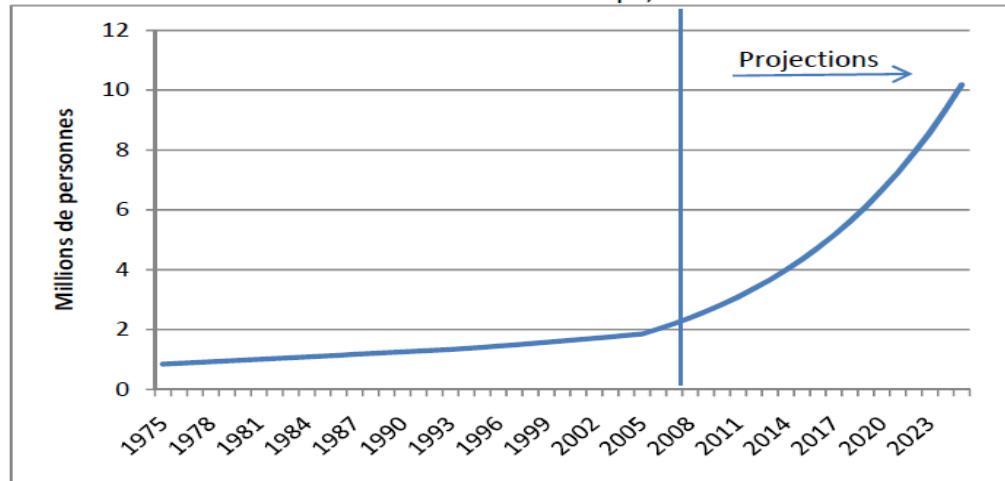
⁵⁹L'URBANISATION OU LE NOUVEAU DEFIMALGACHE, Banque mondiale, Mars 2011

⁶⁰ Le marché du travail à Madagascar en 2012 dominé par le phénomène de sous-emploi massif, ENEMPSI2012

⁶¹ Exemple : attraction des grandes villes

Graphe 10 : Projection de la banque mondiale sur le taux de croissance urbaine

Graphique 1 : La croissance de la population au sein des grandes communes urbaines au cours du temps, 1975-2025



Le problème c'est que le dynamisme de la création d'emploi et de nouvelle entreprise ne poursuivait pas le rythme de l'accroissement de la population active en ville. Le nombre de travailleur en quête d'un emploi rémunératrice s'attache à toutes sortes de petits métiers marchands englobés dans l'appellation inappropriée de secteur informel ou secteur non structuré de l'économie. Leur prolifération en fait d'aujourd'hui en composante majeure de l'économie urbaine.

Il ressort également de la progression du travail temporaire et de la réduction de la durée des contrats à durée déterminée faisant détériorer la qualité des emplois disponibles pour les jeunes. Il reste à savoir si ces types d'emplois constituent un tremplin vers l'emploi permanent, ou un piège qui impose aux jeunes travailleurs un engrenage d'emplois temporaires alternant avec des périodes de chômage.

Section 5 : Autres facteurs obstacles à l'accès à l'emploi des jeunes à Madagascar

1. Discrimination au cours de la recherche d'emploi

Cette situation peut être expliquée par l'importance des réseaux informels et formels pour la recherche d'emploi. Il s'agit notamment d'une source de discrimination et création de «clans». Pour rechercher du travail, la plupart des jeunes travailleurs actuels ont recours à leurs réseaux de connaissances tandis que les jeunes au chômage optent plus pour une candidature spontanée auprès des entreprises⁶². Pour plus de 54% des travailleurs ou des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base de connaissance individuelle à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales. Au niveau des entreprises privées formelles, on rencontre cette pour 47% des cas. On peut affirmer également que le niveau d'éducation n'explique pas pour autant le chômage à Madagascar mais due à d'autres raisons comme l'adéquation formation-emploi, l'existence de discrimination⁶³ marqué par l'existence des réseaux de connaissance important.

2. Manque d'expérience des jeunes

Il arrive aussi que les entreprises soient réticentes à embaucher des jeunes qui n'ont pas suffisamment d'expérience. Les jeunes sont, par conséquent, souvent pris dans le cercle vicieux «pas d'emploi sans expérience, pas d'expérience sans emploi» simplement parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver un premier emploi dont ils auraient pu faire état dans leurs demandes d'emploi. Malheureusement, l'entreprise familiale resterait le lieu principal d'acquisition d'expérience pour les jeunes à Madagascar pour pouvoir monter ses propres affaires ou créer sa propre entreprise. Les jeunes sont particulièrement défavorisés par rapport aux adultes en ce qui concerne leurs chances d'entrer sur des marchés du travail sinistrés compte tenue de leurs expériences. De plus, la recherche d'un emploi s'avère plus difficile pour les jeunes. En effet, ces derniers sont moins efficaces que les adultes déjà rompus à l'art de rechercher un emploi. Ainsi, les jeunes sont plus susceptibles que les adultes d'être au

⁶²ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL (ENEMPSI2012) SITUATION ECONOMIQUE-VPEI27 AOÛT 2013

⁶³*Importance des réseaux pour la recherche d'emploi : source de discrimination et création de «clans». Pour plus de 54% des travailleurs ou des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base de connaissance individuelle à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales,* ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL (ENEMPSI2012) situation économique-VPEI27 août 2013

chômage. Les jeunes sont, par conséquent, souvent pris dans le cercle vicieux «pas d'emploi sans expérience, pas d'expérience sans emploi» simplement parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver un premier emploi dont ils auraient pu faire état dans leurs demandes d'emploi.

On peut résumer ainsi par ce tableau

Tableau 7 :Demandeurs d'emploi par principaux obstacles pour trouver un emploi

DEMANDEURS D'EMPLOI PAR PRINCIPAUX OBSTACLES POUR TROUVER UN EMPLOI	
	%
Critères d'études trop élevés	23,2
Expérience insuffisante	21,2
Pas d'emplois disponibles	20,3
Préjugés discriminatoires	18,9
Bas salaire dans les emplois disponibles	6,1
Ne sait pas où chercher du travail	1,7
Autres	8,6
TOTAL	100,0

SOURCE : ETVA–2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT. P

3. Pauvreté et emploi des jeunes

En 2013, 78,9 % des jeunes de 15 ans à 29 ans sont économiquement occupés. La majorité de ces jeunes se trouvent dans l'agriculture et dans les activités de commerce. La majorité des jeunes malagasy de 15 ans à 29 ans vivent en milieu rural (74,4 %).Près de huit jeunes sur dix sont des travailleurs. La moitié des jeunes travailleurs sont des aides familiales non rémunérés. Seulement 4 % d'entre eux sont des employeurs. Dans l'ensemble, 75,7 % des jeunes travailleurs se trouvent dans le secteur de l'agriculture⁶⁴.Huit jeunes âgés de 15 ans à 29 ans sur dix sont des travailleurs : 51,6 % de jeunes femmes et 48,4 % de jeunes hommes. La majorité de ces jeunes travailleurs sont des travailleurs familiaux (52,8 %) et des

⁶⁴ INSTAT, Transition relativement rapide des jeunes vers des emplois précaires et vulnérables, ENQUÊTE SUR LA TRANSITION DES JEUNES VERS LA VIE ACTIVE ETVA MADAGASCAR – 2013, Mai 2014

travailleurs à leur propre compte (29,9 %). Les jeunes femmes qui travaillent sont principalement des aides familiales (6 sur 10). Ainsi, très peu de jeunes employeurs à Madagascar. Ces jeunes sont alors obligés de soutenir sa famille dans leurs activités même s'ils ne sont pas rémunérés afin de surmonter la crise.

CONCLUSION

La situation de l'emploi des jeunes ne se justifient ni aux interprétations des modèles keynésiens ni ceux des néo-keynésiens. Le chômage des jeunes dans les pays en développement comme Madagascar n'est pas lié à une insuffisance de la demande effective néanmoins un « chômage frictionnel ». Il s'agit tout simplement d'une donnée structurelle majeure qui découle des modes de fonctionnement de ces économies. Les explications qui découlent des modèles classiques et néo-classiques ne peuvent pas non plus en rendre compte. Le chômage n'est le résultat ni de coûts du travail trop élevés, ni de rigidités trop grandes de fonctionnement du marché du travail. La persistance et le renforcement des situations de sous emploi malgré l'application des mesures de déréglementation et de baisse du coût du travail prises en témoignent. On peut résumer la difficulté de l'emploi des jeunes comme suit. Premièrement, on assiste à une insuffisance du nombre de créations d'emploi par rapport aux demandes de la population en âge de travailler notamment les jeunes. Il n'y a de préoccupation à leur égard. Cette insuffisance résulte d'un trop faible niveau d'accumulation par rapport à des contraintes démographiques et un fort phénomène d'urbanisation. Deuxièmement, le chômage et la situation d'emploi inadéquat des jeunes seraient le résultat d'une inadéquation entre l'emploi et la formation/éducation. Néanmoins, le niveau d'éducation et de formation reste encore faible à Madagascar. Cela constitue un obstacle à l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Ainsi, le problème d'emploi reste un défaut majeur à Madagascar surtout pour les jeunes car les conditions du marché du travail sont en défaillance, leurs qualifications sont basses et leurs bagages s'avèrent insuffisants à l'encontre du monde du travail.

(

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Deon Filmer et Louise Fox Avec Karen Brooks, Aparajita Goyal, TayeMengistae, Patrick Premand, DenaRingold, Siddharth Sharma et SergiyZorya, « *L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne* », Forum pour le développement de l'Afrique, p5.

Philippe Hugon, « *Economie du développement*», Paris, Dalloz, 1989, 156 p

Marc Montoussé, « *Les Nouvelles théorise économiques* », Thème et débat économique, p27.

Alain Bétoine, Antoine Cazorla, Christine Dolio et Anne Mary Dral, « *Dictionnaire des sciences économique* », Armand Colin, p166.

Revues et articles

AndrewSharpe, Dominique Méda, Florence Jany-Catrice et Bernard Perret, « *Débat sur l'Indice du bien-être économique* », Travail et Emploi n° 93 • Janvier 2003 • 75, p11-12.

Gary BECKER a illustré ce concept dans « *Eurochômage : le poids des politiques* », le Monde, 28 mars 1996.

Ingrid LiebeskindSauthier , « *Histoire de la définition du chômage* », Courrier des statistiques n° 127, mai-août 2009.

Jacques Freyssinet, « *Quelques enseignements de l'expérience* », Revue Projet 2004/1 (n° 278), p. 53-59. DOI 10.3917/pro.278.0053.

Lucie Tanguy, « *La recherche de liens entre la formation et l'emploi : une institution et sa revue – Un point de vue–* », Formation emploi [En ligne], 101 | janvier-mars 2008, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 13 octobre2012, p25

P. Bollé ,« *Du nouveau pour les statistiques du travail* », Revue Internationale du Travail, vol 138, 1999, n°1).

Philippe Barthelemy, « *Le secteur informel dans le pays en voie de développement : une revue de littérature* », Revue région et développement N°7-1998.

Philippe Lemistre et Marie-Benoît Magrini, « *Mobilité géographique des jeunes : du système éducatif à l'emploi* », Formation emploi, 110 | 2010, 63-78, mis en ligne le 10 juillet 2012, URL : <http://formationemploi.revues.org/3051>

Richard Walther, « *Etude sur le développement des compétences dans l'économie informelle* », Contrat N° DCI-EDUC/2012/308-818 FEVRIER 2013, p20.

Rapports

Enonce du programme de mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat, Mai 2014

Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (enempsi2012

Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active ETVA Madagascar – 2013, Mai 2014

Banque mondiale, Madagascar Post Primary Education, 2008.

Banque mondiale, l'urbanisation ou le nouveau défi malgache, Mars 2011.

BIT, « *La crise de l'emploi des jeunes* », Conférence internationale du Travail, Rapport V, 101e session, 2012.

BIT, « *Madagascar: évaluation des impacts de la double crise sur l'emploi* », Genève, 2012.

INSTAT, « *Le marché du travail à Madagascar en 2012 dominé par le phénomène de sous-emploi massif* », Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel – ENEMPSI 2012, Novembre 2013, p23.

INSTAT, « *Transition relativement rapide des jeunes vers des emplois précaires et vulnérable* », Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active etvamadagascar – 2013, mai 2014

INSTAT, 1999, « *Emploi, chômage et la condition d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo* », enquête sur l'emploi. Les nombres d'UPI augmentaient de 33,7% entre 1995 et 1998

Plan National de Développement 2015-2019, p5.

ANNEXES

Annexe 1

Répartition de la population active occupée par région selon le secteur institutionnel (en %)						
Région	Administratio n publique	Entreprise s formelles	Entreprises informelles hors agriculture	Entreprises informelles agricoles	Entreprises associative s	Total
Analamanga	4,5	13,8	40,9	39,9	0,9	100,0
Vakinankaratra	1,2	1,7	10,7	85,8	0,7	100,0
Itasy	1,0	1,5	9,4	87,9	0,2	100,0
Bongolava	2,2	0,5	7,4	89,9	0,1	100,0
Haute Matsiatra	2,4	0,9	11,0	84,8	0,9	100,0
Amorō'i Mania	1,0	0,5	4,2	93,9	0,4	100,0
VatovavyFitovina ny	2,3	0,4	8,9	88,1	0,4	100,0
Ihorombe	1,7	1,0	9,5	87,2	0,6	100,0
AtsimoAtsinanana	3,4	1,5	14,8	80,0	0,4	100,0
Atsinanana	3,2	4,9	19,9	71,5	0,5	100,0
Analanjirifo	1,8	1,0	9,6	87,3	0,5	100,0
AlaotraMangoro	2,8	2,2	20,7	73,2	1,0	100,0
Boeny	2,2	4,6	18,1	74,8	0,2	100,0
Sofia	0,8	0,5	3,9	94,2	0,6	100,0
Betsiboka	2,0	0,9	13,7	83,1	0,3	100,0
Melaky	2,7	0,6	10,9	85,8	0,1	100,0
AtsimoAndrefana	4,6	2,8	28,5	63,6	0,5	100,0
Androy	0,9	0,9	12,5	85,4	0,3	100,0
Anosy	3,4	2,7	12,5	81,2	0,2	100,0
Menabe	3,2	1,8	20,2	74,0	0,9	100,0
DIANA	3,1	13,9	29,8	51,8	1,5	100,0
SAVA	0,9	1,1	16,2	81,1	0,7	100,0
Ensemble	2,5	3,8	17,9	75,2	0,6	100,0

Source : ENEMPSI 2012

Annexe2

Proportion des travailleurs dépendants bénéficiant des prestations sociales et affiliation à des syndicats professionnels par secteur institutionnel									
Secteur institutionnel	Sécurité sociale	Service médical	Congés payés	Participation aux bénéfices	Primes de fin d'année	Autres primes	Indemnités diverses	Avantage en nature	Affilié à syndicat
Administration publique	43,1	17,3	9,5	1,3	34,2	17,3	4,4	8,5	27,6
Entreprises formelles	32,7	6,2	13,7	0,8	15,4	18,8	5,4	7,1	9,0
Entreprises informelles hors agriculture	0,8	0,4	1,2	0,7	0,6	0,7	1,5	1,7	0,6
Entreprises informelles agricoles	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Entreprises associatives	11,2	3,2	6,5	1,6	11,7	7,5	6,1	7,5	4,9
Ensemble	4,2	1,2	1,6	0,3	2,7	2,1	0,8	1,2	2,0

Source : ENEMPSI 2012

Annexe 3

Evolution du taux de chômage à Madagascar de 1993 à 2012									
Année	1993	1997	1999	2001	2002	2004	2005	2010	2012
Taux de chômage (%)	1,0	3,2	2,8	3,6	4,5	2,7	2,8	3,8	1,2
<i>Sources : EPM 1993, 1997, 1999, 2001, 2002, 2004, 2005, 2010, ENEMPSI 2012</i>									

Annexe 4

Répartition de la population active occupée par âge selon la catégorie socio-professionnelle						
Groupe d'âge	Cadr e	Ouvrier qualifié	Ouvrier non qualifié	Travailleur indépendant	Aide familial e	Total
5 à 9 ans	0,0	0,0	1,1	0,2	98,7	100,0
10 à 17 ans	0,0	0,1	5,6	4,8	89,5	100,0
18 à 29 ans	0,4	3,7	8,0	36,0	51,9	100,0
30 à 49 ans	1,5	5,2	6,1	58,6	28,7	100,0
50 ans et plus	2,3	4,6	4,7	68,5	19,9	100,0
Ensembl e	1,0	3,7	6,2	43,1	45,9	100,0

Source : ENEMPSI 2012

Annexe 5

Taux d'activité par âge et par milieu de résidence			
Âge	Unité : %		
	Urbain	Rural	
5 à 9 ans	6,0	10,2	9,4
10 à 14 ans	16,7	34,1	30,3
15 à 19 ans	48,1	76,8	69,3
20 à 24 ans	70,8	92,1	86,6
25 à 29 ans	86,1	95,6	93,2
30 à 34 ans	90,0	97,1	95,5
35 à 39 ans	92,6	97,6	96,4
40 à 44 ans	93,7	98,4	97,3
45 à 49 ans	90,5	97,6	95,8
50 à 54 ans	90,5	95,4	94,2
55 à 59 ans	85,6	94,7	92,3
60 ans et plus	56,4	75,3	70,6
Ensemble	56,3	65,3	63,2

Source : ENEMPSI 2012

Annexe 6 : Evolution du taux de croissance de la population

1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2014
3,26	3,20	3,13	3,07	3,01	2,95	2,89	2,88	2,86	2,84	2,81	2,78	2,77	2,76	2,75	2,74	2,71

Source : INSTAT/DSM/EPM 97-11, ENEMPSI 2012

Annexe 7

Répartition de la population active occupée par âge selon le secteur institutionnel						
Groupe d'âge	Administration publique	Entreprises formelles	Entreprises informelles hors agriculture	Entreprises informelles agricoles	Entreprises associatives	Total
5 à 9 ans	0,0	0,3	9,0	90,7	0,0	100,0
10 à 17 ans	0,0	0,2	11,5	88,3	0,0	100,0
18 à 29 ans	1,9	4,2	18,3	75,0	0,7	100,0
30 à 49 ans	3,6	5,4	20,9	69,4	0,7	100,0
50 ans et plus	4,4	3,9	18,1	72,7	1,0	100,0
Ensemble	2,5	3,8	17,9	75,2	0,6	100,0

Source : ENEMPSI 2012

Annexe 8 : Répartition des jeunes travailleurs selon le statut d'emploi

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LE STATUT D'EMPLOI ET LE SEXE			
STATUT D'EMPLOI	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Salariés	15,8	10,4	13,0
Employeurs	4,0	3,6	3,8
Travailleurs à leur propre compte	37,2	23,0	29,9
Membres de coopérative	0,2	0,1	0,1
Travailleurs familiaux non rémunérés	42,6	62,3	52,8
Autres	0,2	0,6	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

Annexe 9

Secteur institutionnel désiré par les jeunes de 15 à 24 ans par milieu								
Milieu	Administration publique	Entreprise publique ou para-publique	Grande société privée	Petite et moyenne Entreprise	Micro-entreprise ou à son compte	Entreprise associative	Ménage	Total
Urbain	41,3	3,2	12,7	9,4	30,7	0,6	2,1	100,0
Rural	23,4	1,6	5,4	8,2	57,5	1,6	2,3	100,0
Ensemble	28,6	2,1	7,5	8,5	49,6	1,3	2,3	100,0

Tableau 3 : Répartition de la population active occupée par âge selon le secteur institutionnel

Groupe d'âge	Administration publique	Entreprises formelles	Entreprises informelles hors agriculture	Entreprises informelles agricoles	Entreprises associatives	Total
5 à 9	0,0	0,3	9,0	90,7	0,0	100,0
10 à 17 ans	0,0	0,2	11,5	88,3	0,0	100,0
18 à 29 ans	1,9	4,2	18,3	75,0	0,7	100,0
30 à 49 ans	3,6	5,4	20,9	69,4	0,7	100,0

Source : INSTAT/DSM – PNUD – BIT IRD/DIAL – ENEMPSI 2012 – NOS PROPRES CALCULS

Annexe 10 : Répartition de la population active occupée par âge selon le secteur institutionnel

Groupe d'âge	Administration publique	Entreprises formelles	Entreprises informelles hors agriculture	Entreprises informelles agricoles	Entreprises associatives	Total
5 à 9 ans	0,0	0,3	9,0	90,7	0,0	100,0
10 à 17 ans	0,0	0,2	11,5	88,3	0,0	100,0
18 à 29 ans	1,9	4,2	18,3	75,0	0,7	100,0
30 à 49 ans	3,6	5,4	20,9	69,4	0,7	100,0
50 ans et plus	4,4	3,9	18,1	72,7	1,0	100,0
Ensemble	2,5	3,8	17,9	75,2	0,6	100,0

SOURCE : INSTAT/DSM – PNUD – BIT IRD/DIAL – ENEMPSI 2012 – NOS PROPRES CALCULS

Annexe 7 : Répartition de jeunes travailleurs selon le statut d'emploi

RÉPARTITION (EN %) DES JEUNES TRAVAILLEURS SELON LE STATUT D'EMPLOI ET LE SEXE			
STATUT D'EMPLOI	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Salariés	15,8	10,4	13,0
Employeurs	4,0	3,6	3,8
Travailleurs à leur propre compte	37,2	23,0	29,9
Membres de coopérative	0,2	0,1	0,1
Travailleurs familiaux non rémunérés	42,6	62,3	52,8
Autres	0,2	0,6	0,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0

SOURCE : ETVA-2013 MADAGASCAR, INSTAT/DSM-BIT.

TABLE DES MATIERES

Sommaire

Liste des tableaux	ii
Liste des graphes.....	iii
Lexique des mots clés.....	iv
Acronymes.....	v
INTRODUCTION	1
PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE	4
CHAP I : GENERALITE	4
Section 1 : Définition, concept et évolution de l'emploi	4
Section 2 : Conceptset définitions sur le chômage	6
Section 3 : Le sous-emploi	8
CHAP II : LES DIFFÉRENTES APPROCHES ET DÉBATS AUTOUR DE L'EMPLOI :	12
Section 1 : Les explications théoriques du chômage	12
Section 2 : Théorie de la recherche d'emploi (ou Théorie de job search).....	14
Section 3 : Mobilité interne et emploi	15
Section 4 : Capital humain et emploi	18
PARTIE II : CAS DE L'EMPLOI DES JEUNES A MADAGASCAR	22
CHAP III : GENERALITE ET SITUATION DE L'EMPLOI MALGACHE	22
Section 1 : Situation démographique du pays	22
Section 2 : Situation de l'emploi des jeunes à Madagascar : en difficulté ?	25
CHAP IV : LES JEUNES MALGACHES SONT MAL PREPARE AU MONDE DETRAVAIL ..	29
Section 1 : Défaillance les du système éducatif à Madagascar	29
Section 2 : Inadéquation entre formation /éducation et emploi	34
CHAP V : Les facteurs pouvant influer la situation de l'emploi à Madagascar.....	37
Section 1 : Croissance démographique et ses conséquence sur l'emploi	37
Section 2 : Effet des différentes crises sur l'emploi à Madagascar	39
Section 3 : Insuffisance de création d'emploi	43
Section 4 : Conséquence de l'urbanisation sur l'emploi	46
Section 5 : Autres facteurs obstacles à l'accès à l'emploi des jeunes à Madagascar	48
CONCLUSION	51
BIBLIOGRAPHIE	52
ANNEXES	54

Auteur : Mr MINOHASINA Fany

Titre : Emploi des jeunes à Madagascar en difficulté

Nombre de tableau : 7 Nombre de figure : 6 Nombre de pages : 63

Adresse : A 87 Manarintsoa Afovoany-Tana 101

Contact : 0329938712/ hn. fany@gmail.com

Résumé analytique

Le problème d'emploi des jeunes à Madagascar s'explique tout simplement d'une donnée structurelle majeure des modes de fonctionnement de ces économies. Le chômage n'est le résultat ni de coûts du travail trop élevés, ni de rigidités trop grandes de fonctionnement du marché du travail. La persistance et le renforcement des situations de sous emploi malgré l'application des mesures de déréglementation et de baisse du coût du travail prises en témoignent. Les variables qui expliquent la difficulté de l'emploi des jeunes se résument par une insuffisance du nombre de créations d'emploi par rapport aux demandes de la population en âge de travailler notamment les jeunes c'est-à-dire un trop faible niveau d'accumulation par rapport à des contraintes démographiques et un fort phénomène d'urbanisation, une inadéquation entre l'emploi et la formation/éducation des jeunes. En outre, le niveau d'éducation et de formation reste encore faible à Madagascar. Cela constitue un obstacle à l'insertion des jeunes sur le marché du travail. De plus, la crise mondiale et nationale n'épargne pas ces jeunes malgaches qui sont déjà vulnérable. Cette situation leurs fait basculés vers des emplois précaire et vulnérable où les conditions de travail est médiocre. Ainsi, le problème d'emploi reste un défaut majeur à Madagascar surtout pour les jeunes car les conditions du marché du travail sont en défaillance, leurs qualifications sont basses et leurs bagages s'avèrent insuffisants à l'encontre du monde du travail.

Mots clés : emploi, sous-emploi, chômage, population active, secteur informel, capital humain, éducation.

Encadreur : Maitre de conférences, RAMAROMANANA ANDRIAMAHEFAZAFY Fanomezantsoa